

# Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA du Centre-Val de Loire sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

---

Insee Dossier Centre-Val de Loire  
n°15

Juillet 2026



### **Coordination**

Insee Centre-Val de Loire  
131 rue du Faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1

### **Directeur de la publication**

Stéphane Challier

### **Rédactrice en chef**

Muriel Plotton

### **Contributeurs**

Olivier Diel (Insee)  
Audrey Plancq (Insee)  
Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de  
l'emploi, du travail et des solidarités)  
Cyril Seguin (France Travail)

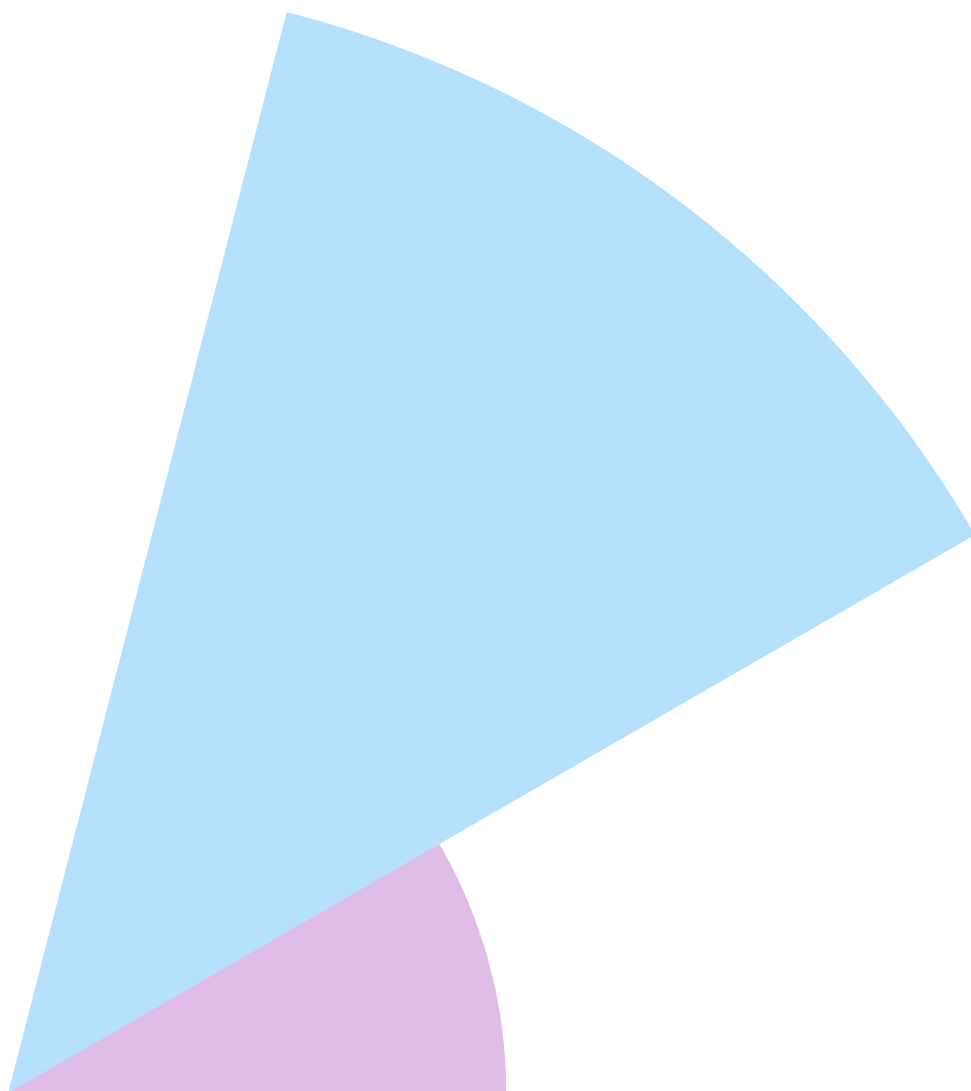
### **Bureau de presse**

[medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)  
02 38 69 53 42

ISSN 2262-9238  
© Insee 2026

# Sommaire

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| <b>Analyse régionale</b>        | <b>4</b>  |
| <b>Fiches départementales</b>   | <b>9</b>  |
| Département du Cher             | 10        |
| Département de l'Eure-et-Loir   | 14        |
| Département de l'Indre          | 18        |
| Département de l'Indre-et-Loire | 22        |
| Département du Loir-et-Cher     | 26        |
| Département du Loiret           | 30        |
| <b>Documentation</b>            | <b>34</b> |





## Analyse régionale - Centre-Val de Loire

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 68 300 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident en Centre-Val de Loire, soit 3,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de France métropolitaine. Moins de la moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. La moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### 68 300 bénéficiaires du RSA en Centre-Val de Loire

Le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation sous condition de ressources destinée à des foyers aux revenus modestes. Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 68 300 **bénéficiaires du RSA** résident en Centre-Val de Loire. Par ailleurs, à l'échelle nationale, plus d'un tiers des foyers qui y seraient éligibles ne perçoivent pas le RSA [Gayet C., 2026]. Bien que le RSA ne soit en principe accessible qu'à partir de 25 ans, il existe des **dispositifs spécifiques** permettant d'en bénéficier dès l'âge de 18 ans. Parmi les bénéficiaires du RSA en Centre-Val de Loire, 4,8 % ont moins de 25 ans (3,9 % en France métropolitaine). Les bénéficiaires du RSA de la région représentent 3,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de France métropolitaine. Cette proportion est similaire à celle des habitants de la région âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de France métropolitaine (3,8 %). À partir de 65 ans, la perception de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) devient possible. La perception du RSA décroît alors, car le montant de l'ASPA lui est supérieur (1 012,02 € par mois pour une personne seule en 2024).

Fin décembre 2024, le montant forfaitaire du RSA s'élève à 635,71 € par mois pour une personne seule et sans aucune autre ressource. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires. En Centre-Val de Loire, les bénéficiaires du RSA ont ainsi perçu en moyenne 578 €, soit 11 € de plus qu'en France métropolitaine.

### Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail

L'application de la Loi pour le plein emploi implique une inscription systématique comme demandeur d'emploi auprès de France Travail de l'ensemble des bénéficiaires du RSA dès début 2025 (**encadré 1**). Or, moins de la moitié des bénéficiaires du RSA résidant en Centre-Val de Loire sont déjà inscrits fin décembre 2024.

Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans la région, près des trois quarts (72,6 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (46,9 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail.

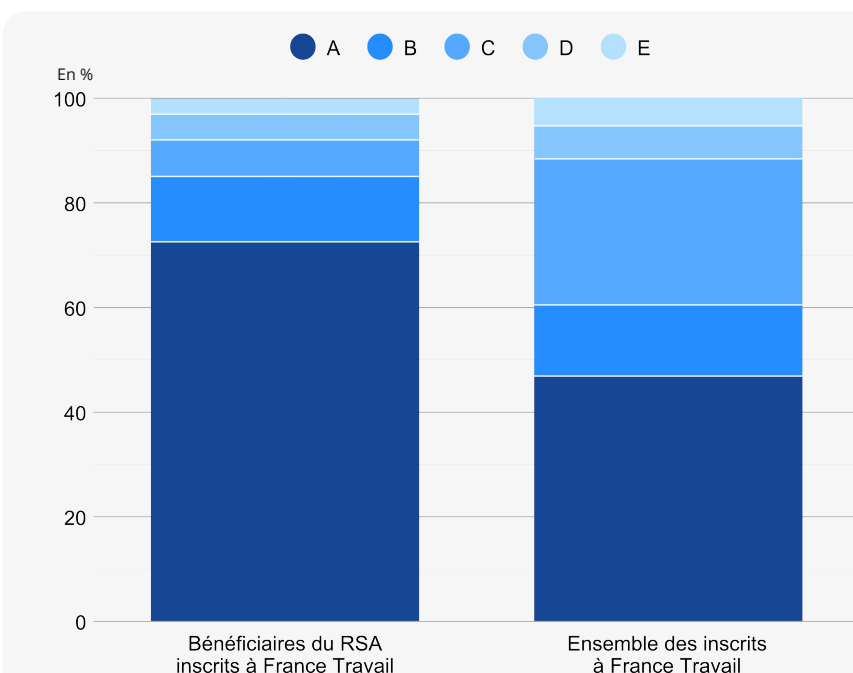
► **figure 1.** Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont quatre fois moins nombreux (7,1 % contre 28,2 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

De manière plus générale, les bénéficiaires du RSA sont d'autant plus éloignés de l'emploi qu'ils ne sont pas inscrits à France Travail. Au niveau national, le taux d'activité, au sens du Bureau International du Travail (BIT), des bénéficiaires du RSA non inscrits à France Travail s'élève à 36,4 % au second semestre 2024, contre

55,7 % pour les bénéficiaires du RSA inscrits [Castelain E., Guérin V., 2025].

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE) (**encadré 2**), la part d'inscrits à France Travail au 31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est plus élevée dans le Loiret, notamment dans le CLPE de Montargis (60,2 %), et en Eure-et-Loir (53,6 % dans celui de Dreux). Cette part plus importante des inscriptions s'explique en partie par le fait que ces deux territoires faisaient partie de l'expérimentation du RSA rénové qui implique l'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA dès 2024. Au sud de la région, les bénéficiaires du RSA sont peu nombreux dans les CLPE de l'Indre, mais ils y sont souvent inscrits à France Travail ► **figure 2**. À l'inverse, l'inscription est moins fréquente pour les bénéficiaires du RSA résidant dans les CLPE du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, à l'exception de celui de Tours (47,6 %).

### ► 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Centre-Val de Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Source :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

## Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en effet plus de freins à la recherche d'un emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, en Centre-Val de Loire, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (43,4 % contre 48,7 %)

► **figure 3.** À l'échelle nationale, parmi les bénéficiaires du RSA, les femmes déclarent moins souvent rechercher un emploi que les hommes, et citent plus fréquemment des problèmes de garde d'enfants parmi les freins à cette recherche [Domingo P., 2014]. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription reste globalement stable avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse de 13 points au-delà.

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA en couple sont moins souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue également lorsque le nombre d'enfants augmente : la moitié des bénéficiaires du RSA sans enfant à charge sont inscrits à France Travail contre un tiers parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4.** En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Les trois quarts (72,4 %) des détenteurs d'un diplôme de niveau bac +3 ou plus sont inscrits au 31 décembre 2024 contre la moitié (53,4 %) pour les peu ou pas diplômés. De même, l'inscription à France Travail est plus fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi avec un haut niveau de qualification. Dans la région, sept bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (68,7 %) sont inscrits à France Travail, contre cinq sur dix parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier qualifié (51,0 %).

## Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

En Centre-Val de Loire, 54,5 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 38,5 % des ménages de la région. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (32,5 %), alors qu'elles représentent 44,4 % de

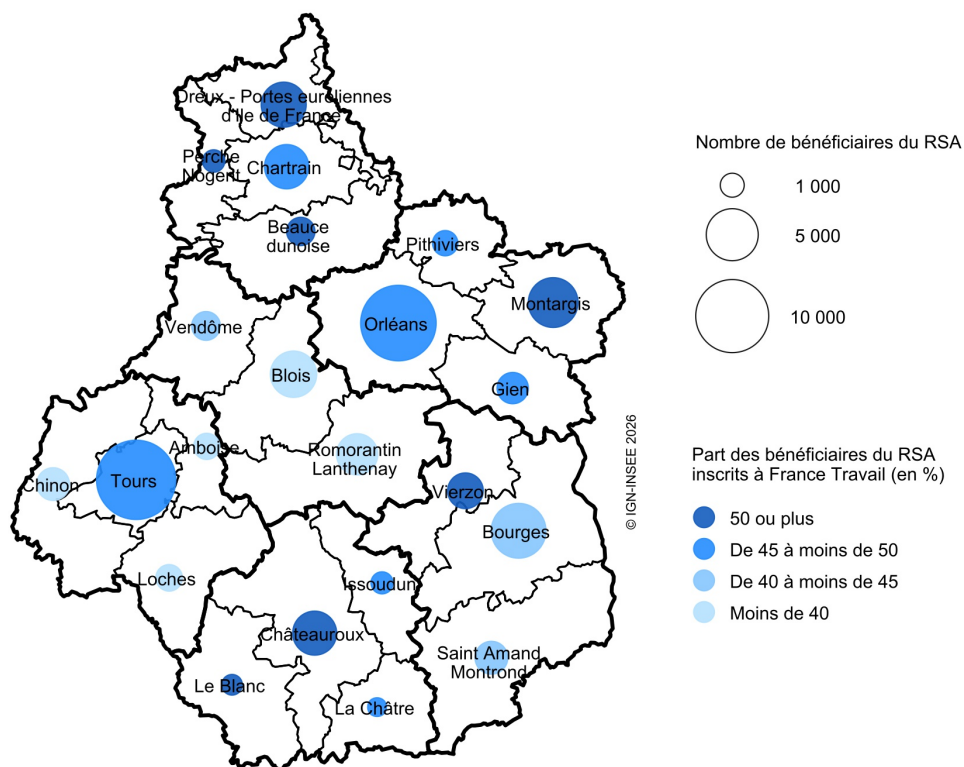
l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans de la région.

Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent en effet 32,3 % des foyers allocataires du RSA, contre seulement 8,9 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales de la région (92,1 % contre 79,4 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 43,8 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du Centre-Val de Loire. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (42,7 %) qu'à l'échelle régionale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : en Centre-Val de Loire, le taux de pauvreté est de 56,6 % pour les premières contre 35,2 % pour les secondes. ●

Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

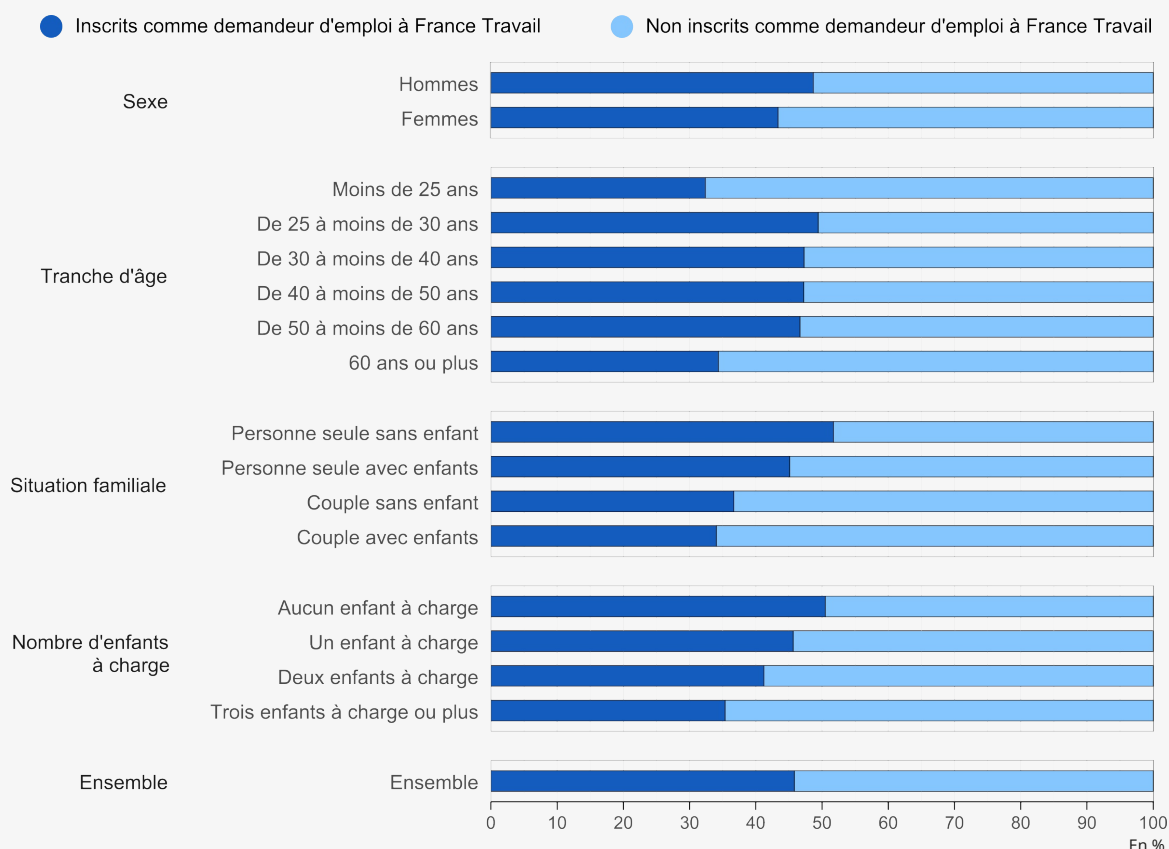
## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail, par territoire de compétences de comité local pour l'emploi



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Centre-Val de Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreetts Centre-Val de Loire.

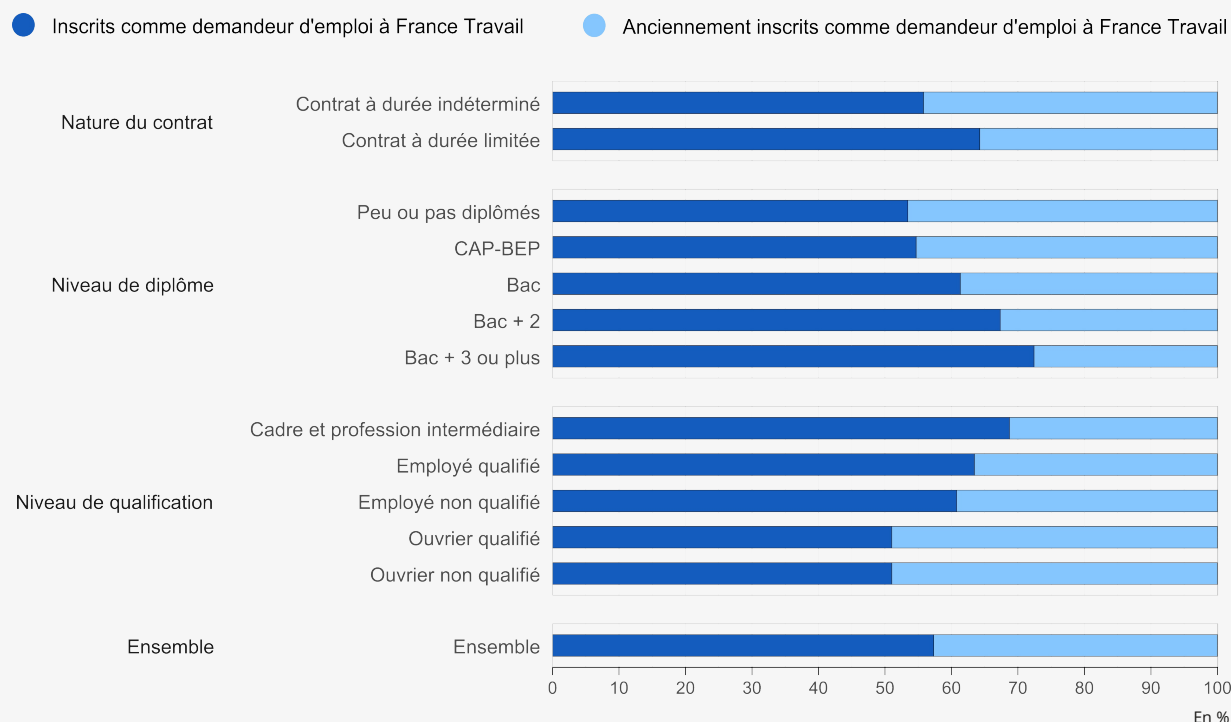
### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Centre-Val de Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Centre-Val de Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► Encadré 1 - La loi pour le plein emploi et l'expérimentation du RSA rénové

La Loi pour le plein emploi du 14 novembre 2023 implique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 l'inscription automatique à France Travail de l'ensemble des personnes sans emploi, notamment les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) et leurs conjoints, mais aussi les jeunes accompagnés par les missions locales et les personnes en situation de handicap accompagnées par Cap emploi. Cette loi implique également la mise en place d'un contrat d'engagement, une obligation d'activité (généralement autour de 15 à 20 heures par semaine) et un suivi plus individualisé. Avant l'entrée en vigueur de la loi, l'État a conduit une expérimentation dans plusieurs départements. Plusieurs territoires ont progressivement intégré ce dispositif dans la région Centre-Val de Loire. Le département du Loiret a été concerné dès 2023, d'abord à Montargis (Agglomération du Montargois et Rives du Loing). Puis en 2024, d'autres territoires ont également étendu cette expérimentation, notamment Vendôme et Romorantin-Lanthenay dans le Loir-et-Cher, Saint-Amand-Montrond dans le Cher et Dreux dans le département de l'Eure-et-Loir.

*Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et France Travail*

### ► Encadré 2 - Les comités locaux pour l'emploi (CLPE), nouvelle instance territoriale pour les politiques de l'emploi

La Loi pour le plein emploi met en place une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, organisée aux niveaux national, régional, départemental et local. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) remplacent ainsi les bassins d'emploi et constituent désormais le zonage de référence pour le déploiement de la politique régionale dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle, d'insertion et d'accompagnement des entreprises. Les CLPE définissent les stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle. Ils organisent dans ce cadre des partenariats au regard des projets territoriaux, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales (notamment les communes et intercommunalités), les missions locales, France Travail ou encore des organismes de formation. La région Centre-Val de Loire compte 22 CLPE.

*Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités*

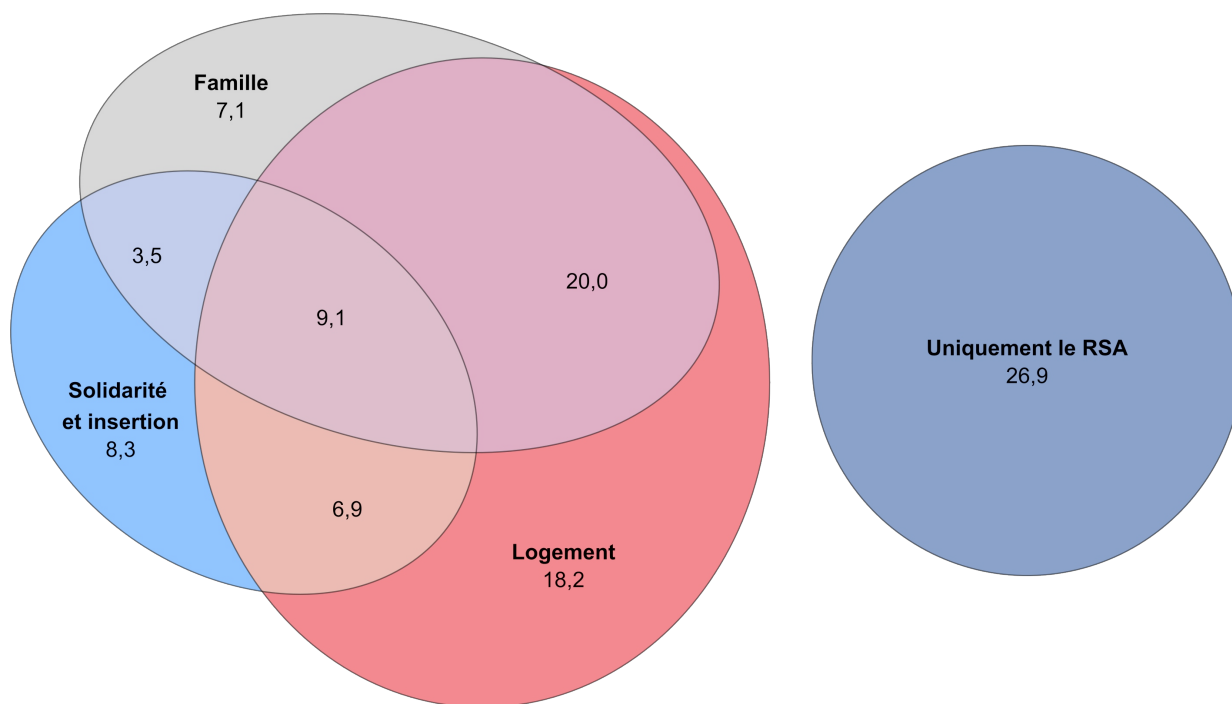
### ► Encadré 3 - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). En Centre-Val de Loire, un quart (26,9 %) des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (14,6 %)

► **figure.**

Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (8,3 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent en Centre-Val de Loire consiste à cumuler le RSA avec à la fois au moins une **aide au logement** et au moins une **prestation familiale**. Dans la région, 20,0 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 31,2 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec uniquement des aides au logement (18,2 % des cas dans la région et 22,7 % au sein des QPV).

#### Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf (en %)

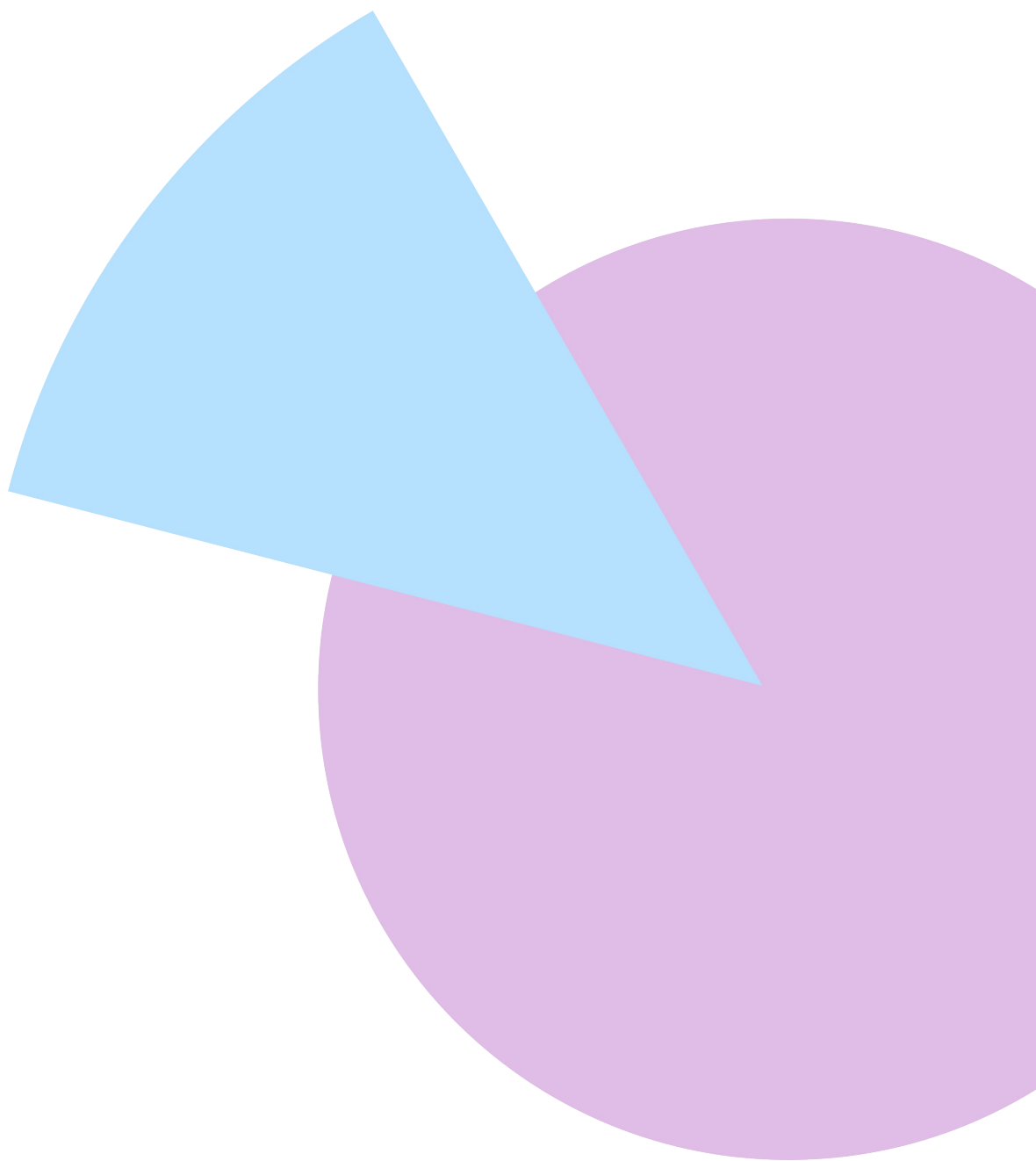


**Lecture :** Fin décembre 2024, 26,9 % des foyers allocataires du RSA de Centre-Val de Loire perçoivent uniquement le RSA, 8,3 % perçoivent une autre aide de solidarité et insertion, 18,2 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ :** Centre-Val de Loire. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source :** Fichiers Caf 2024.

# Fiches départementales



## Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA du Cher sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 9 850 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident dans le Cher, soit 14,4 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. Moins de la moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. La moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### 9 850 bénéficiaires du RSA dans le Cher

Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 9 850 **bénéficiaires du RSA** résident dans le Cher. Parmi eux, 5,4 % ont moins de 25 ans (4,8 % en Centre-Val de Loire). Les bénéficiaires du RSA du département représentent 14,4 % de l'ensemble des bénéficiaires de la région Centre-Val de Loire. Cette proportion est plus élevée que celle des habitants du département âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la région (11,5 %). Dans le Cher, les bénéficiaires du RSA ont perçu en moyenne 593 € par mois, soit 15 € de plus qu'en Centre-Val de Loire. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires.

### Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail

Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA (43,7 %) résidant dans le Cher sont déjà inscrits à France Travail fin décembre 2024.

Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans le département, trois quarts (75,1 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (49,1 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail ► **figure 1**. Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont nettement moins nombreux (5,9 % contre 26,2 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE), c'est dans celui de Vierzon que la part

d'inscrits à France Travail au 31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est plus élevée (52,7 %) ► **figure 2**. Cette part est inférieure à la moyenne régionale dans les CLPE de Bourges (40,1 %) et de Saint-Amand-Montrond (43,3 %). Pour sa part, le bassin de Saint-Amand-Montrond a participé à partir de mars 2024 à l'expérimentation du RSA rénové préalable à la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi.

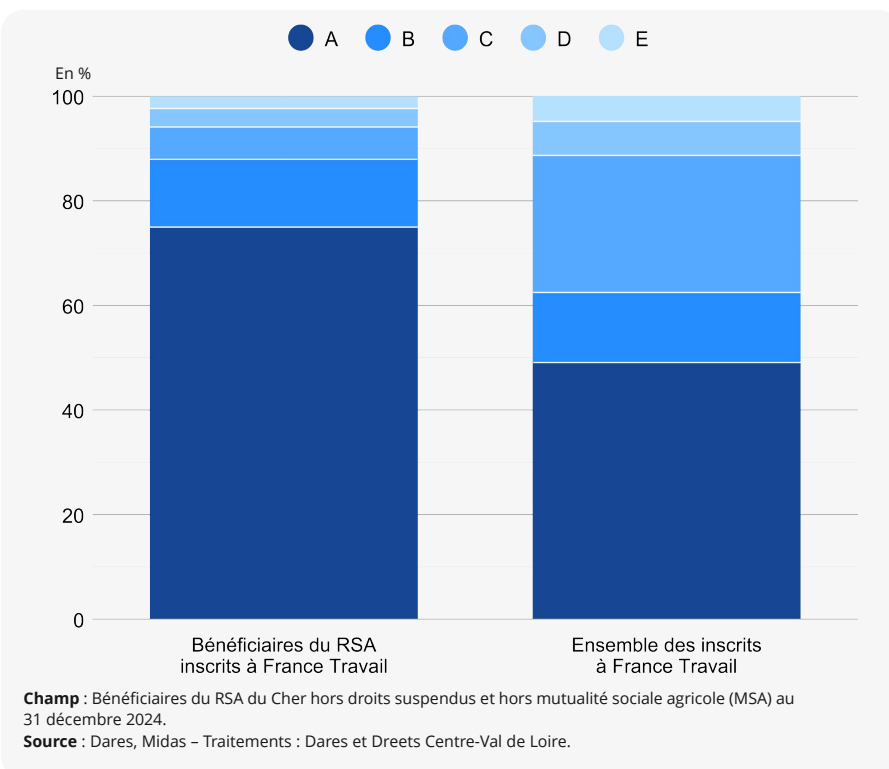
### Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des

bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en effet plus de freins à la recherche d'un emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, dans le Cher, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (40,2 % contre 47,5 %) ► **figure 3**. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription diminue légèrement avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse plus fortement au-delà (quatorze points).

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA en couple sont moins souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue également lorsque le nombre d'enfants augmente : 49,3 % des bénéficiaires du RSA sans enfant à charge sont inscrits à

### ► 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail dans le Cher





France Travail contre 32,0 % parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4**. En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Les trois quarts (72 %) des détenteurs d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus sont inscrits au 31 décembre 2024 contre plus de la moitié (53 %) pour les peu ou pas diplômés. De même, l'inscription à France Travail est plus fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi avec un haut niveau de qualification. Dans le département, près de sept bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (68 %) sont inscrits à France Travail, contre moins de six sur dix parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier non qualifié (55 %).

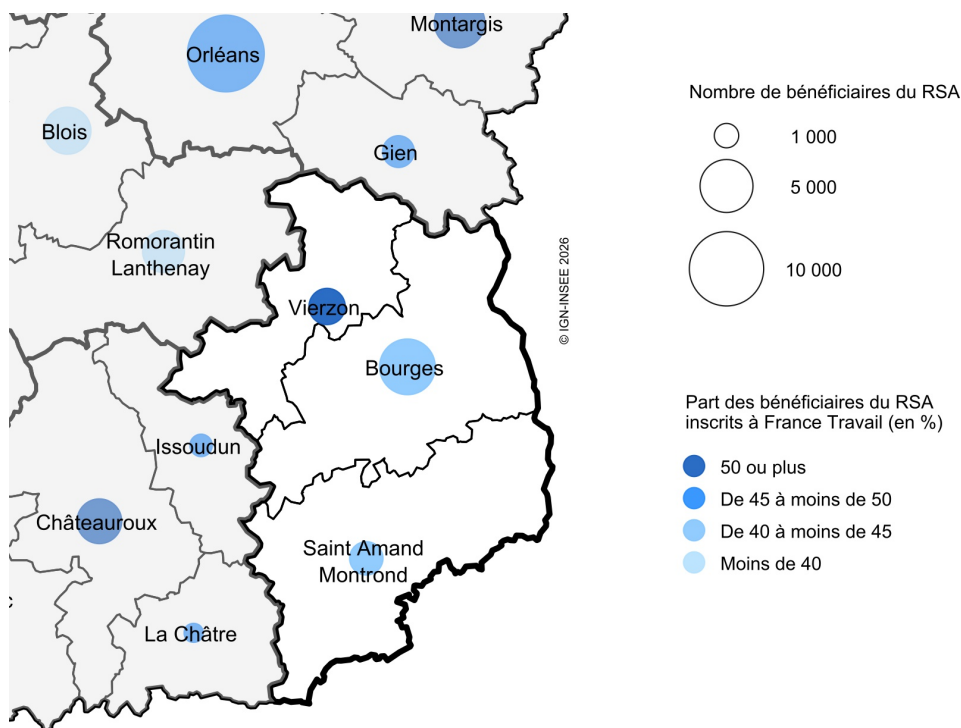
### Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

Dans le Cher, 54,0 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 40,1 % des ménages du département. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (31,2 %), alors qu'elles représentent 43,9 % de l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans du département. Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent un tiers des foyers allocataires du RSA, contre seulement 8,8 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales du département (91,5 % contre 78,8 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 45,8 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du département. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (43,0 %) qu'à l'échelle départementale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : dans le Cher, le taux de pauvreté est de 60,8 % pour les premières contre 37,6 % pour les secondes. ●

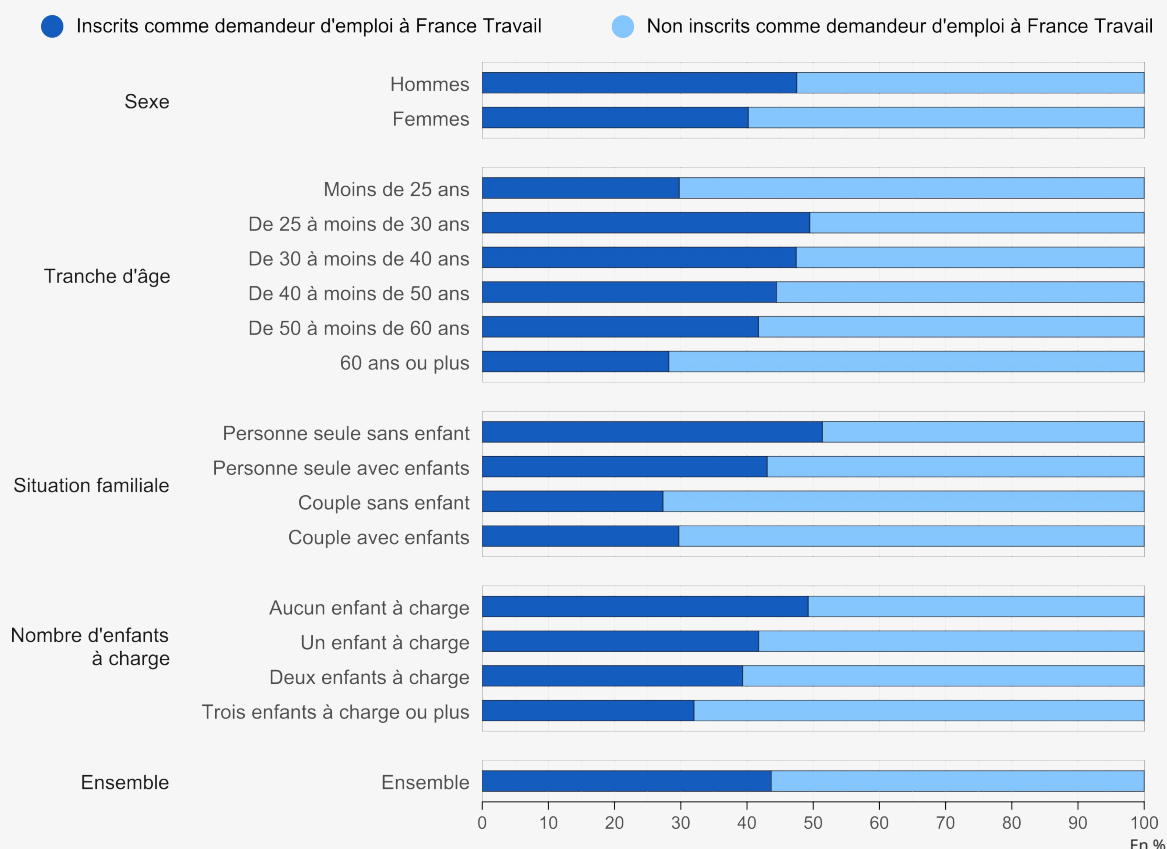
Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail par territoire de compétences de comité local pour l'emploi dans le Cher



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

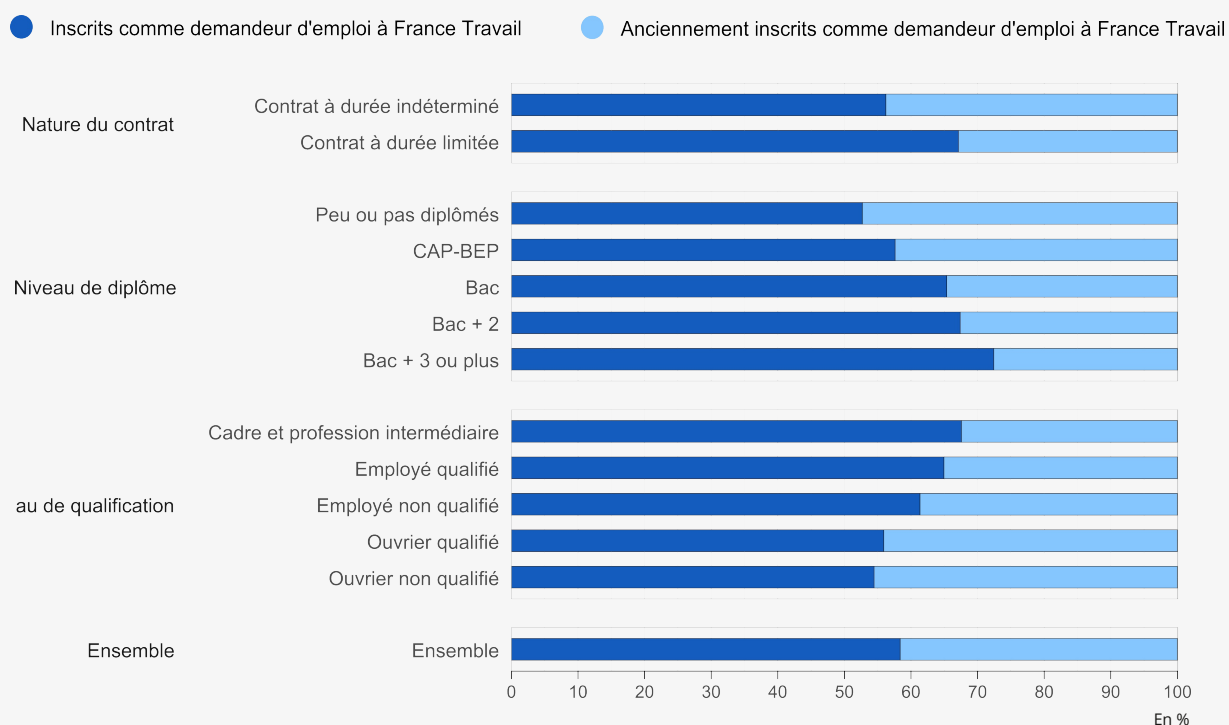
### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques dans le Cher



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi dans le Cher



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.

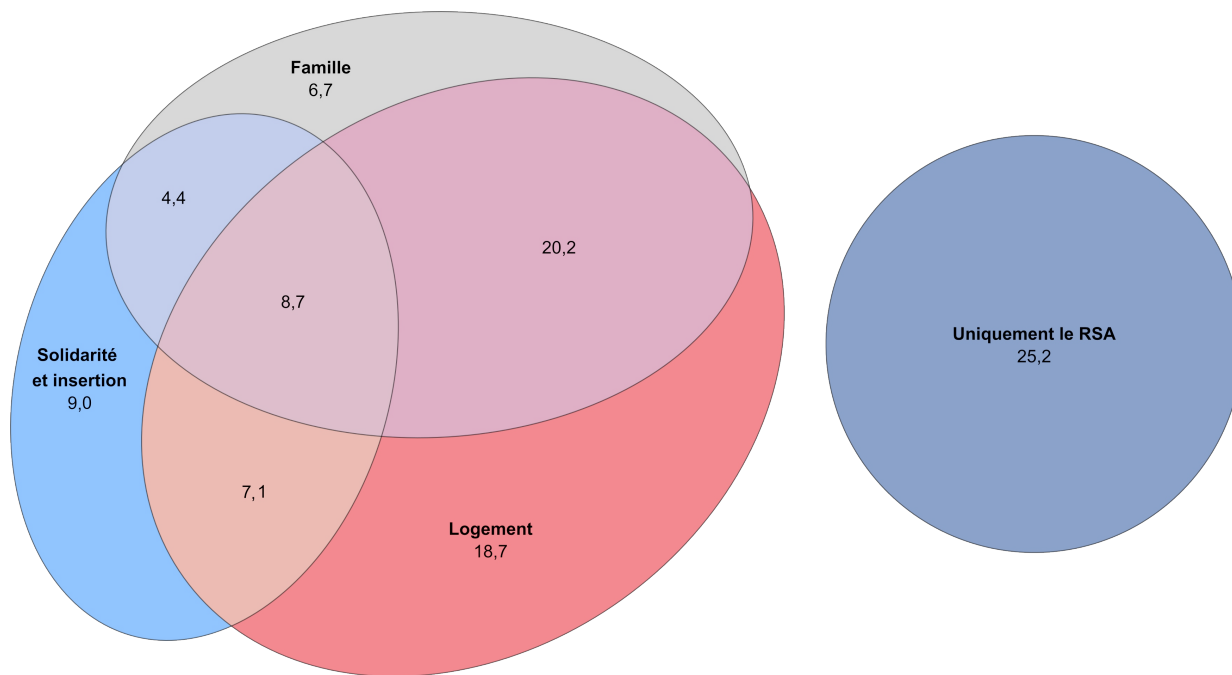
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.



### ► Encadré - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). Dans le Cher, un quart (25,2 %) des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (13,5 %) ► **figure**. Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (9,0 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent dans le Cher consiste à cumuler le RSA avec à la fois au moins une **aide au logement** et au moins une **prestation familiale**. Dans le département, 20,2 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 31,3 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec uniquement des aides au logement (18,7 % des cas dans le département et 25,2 % au sein des QPV).

**Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf dans le Cher (en %)**



**Lecture** : Fin décembre 2024, 25,2 % des foyers allocataires du RSA du Cher perçoivent uniquement le RSA, 9,0 % perçoivent en plus une autre aide de solidarité et insertion, 18,7 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ** : Cher. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source** : Fichiers Caf 2024.

# Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA de l'Eure-et-Loir sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 9 700 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident dans l'Eure-et-Loir, soit 14,2 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. Plus de la moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## 9 700 bénéficiaires du RSA dans l'Eure-et-Loir

Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 9 700 **bénéficiaires du RSA** résident dans l'Eure-et-Loir. Parmi eux, 4,2 % ont moins de 25 ans (4,8 % en Centre-Val de Loire). Les bénéficiaires du RSA du département représentent 14,2 % de l'ensemble des bénéficiaires de la région Centre-Val de Loire. Cette proportion est plus faible que celle des habitants du département âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la région (17,1 %). Dans l'Eure-et-Loir, les bénéficiaires du RSA ont perçu en moyenne 559 € par mois, soit 19 € de moins qu'en Centre-Val de Loire. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires.

## Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail

Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA (51,8 %) résidant dans l'Eure-et-Loir sont déjà inscrits à France Travail fin décembre 2024.

Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans le département, trois quarts (74,5 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (49,1 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail ► **figure 1**. Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont près de quatre fois moins nombreux (7,5 % contre 27,9 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE), la

part d'inscrits à France Travail au 31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est plus élevée dans ceux de Dreux (54 %), de Beauce dunoise (54 %) et de Perche-Nogent (61 %) ► **figure 2**. Cette part se trouve dans la moyenne régionale dans le CLPE de Chartrain (47 %). Pour sa part, le bassin de Dreux Vernouillet a participé à partir de mars 2024 à l'expérimentation du RSA rénové préalable à la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi.

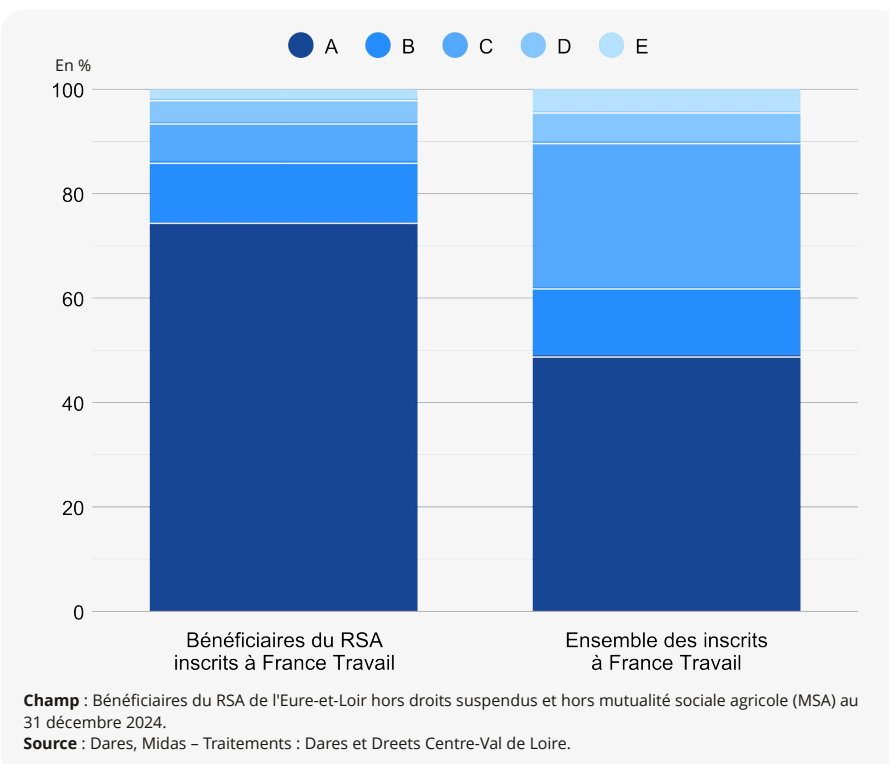
## Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les

bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en effet plus de freins à la recherche d'un emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, dans l'Eure-et-Loir, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (50,7 % contre 53,0 %) ► **figure 3**. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription reste globalement stable avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse de treize points au-delà.

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA en couple sont moins souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue également lorsque le nombre d'enfants

### ► 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail dans l'Eure-et-Loir



augmente : 54,5 % des bénéficiaires du RSA sans enfant à charge sont inscrits à France Travail contre 44,4 % parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4**. En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Les trois quarts (75,7 %) des détenteurs d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus sont inscrits au 31 décembre 2024 contre moins de six sur dix (59,0 %) pour les peu ou pas diplômés. De même, l'inscription à France Travail est plus fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi avec un haut niveau de qualification. Dans le département, sept bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (71,3 %) sont inscrits à France Travail, contre cinq sur dix (53,2 %) parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier qualifié.

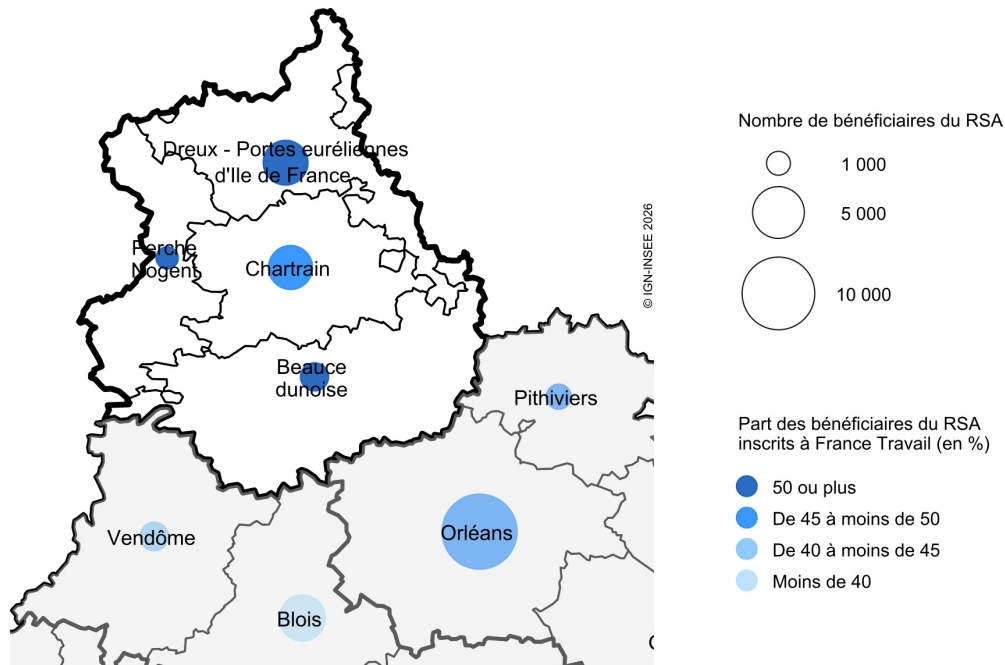
### Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

Dans l'Eure-et-Loir, 57,0 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 35,1 % des ménages du département. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (33,4 %), alors qu'elles représentent 43,5 % de l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans du département. Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent en effet 31,1 % des foyers allocataires du RSA, contre seulement 9,3 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales du département (92,0 % contre 79,0 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 49,1 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du département. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (37,1 %) qu'à l'échelle départementale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : dans l'Eure-et-Loir, le taux de pauvreté est de 53,3 % pour les premières contre 38,2 % pour les secondes. ●

Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

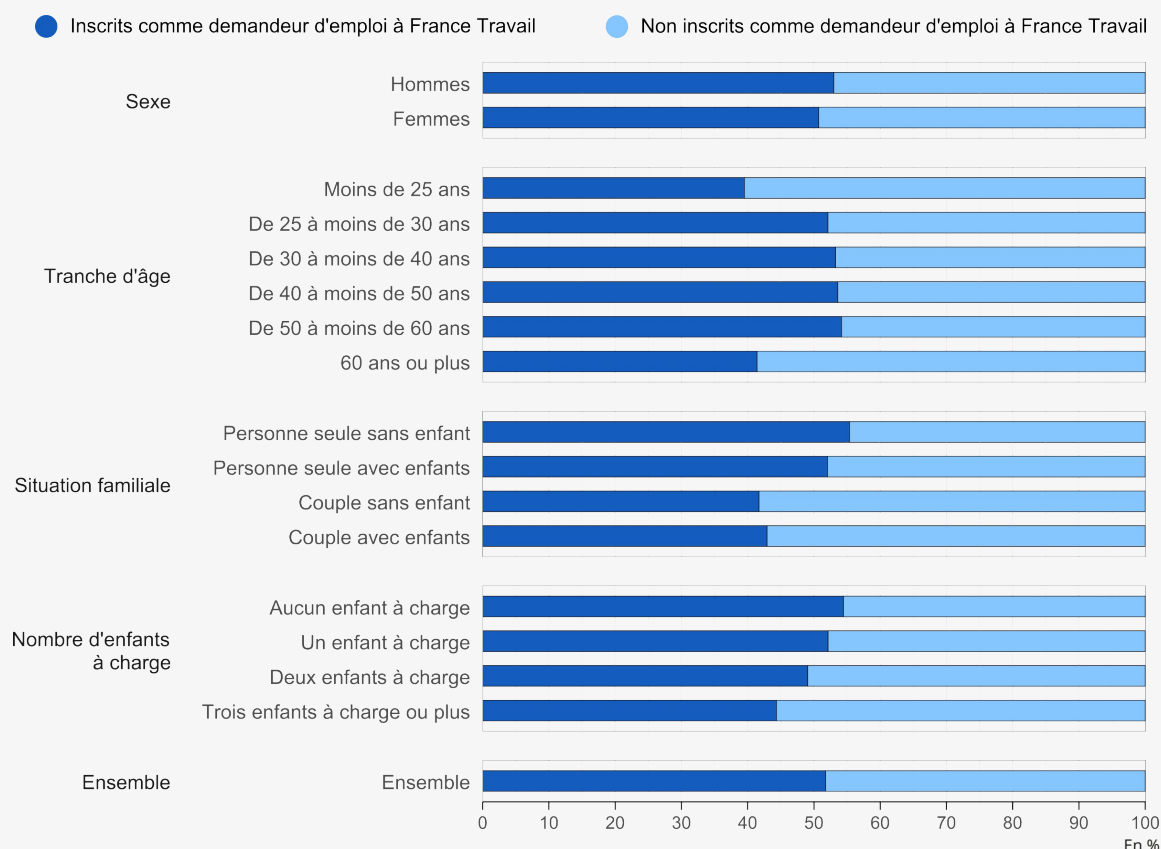
## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail par territoire de compétences de comité local pour l'emploi dans l'Eure-et-Loir



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Eure-et-Loir hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

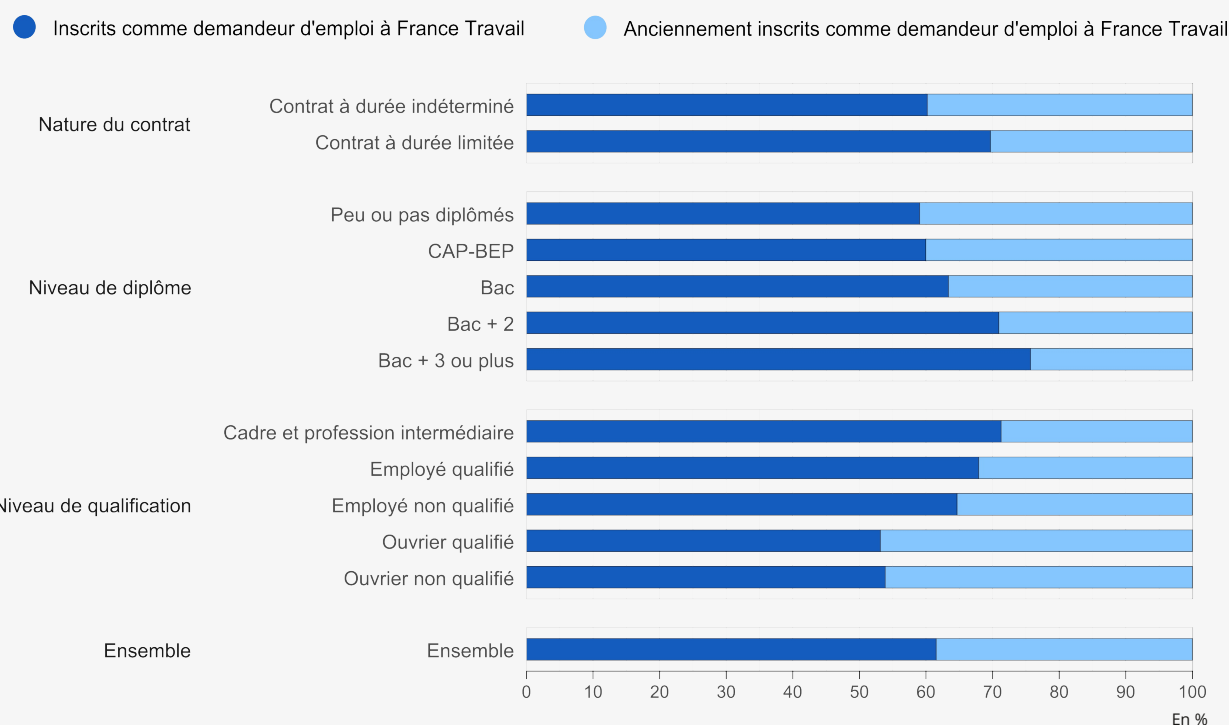
### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques dans l'Eure-et-Loir



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Eure-et-Loir hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi dans l'Eure-et-Loir



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

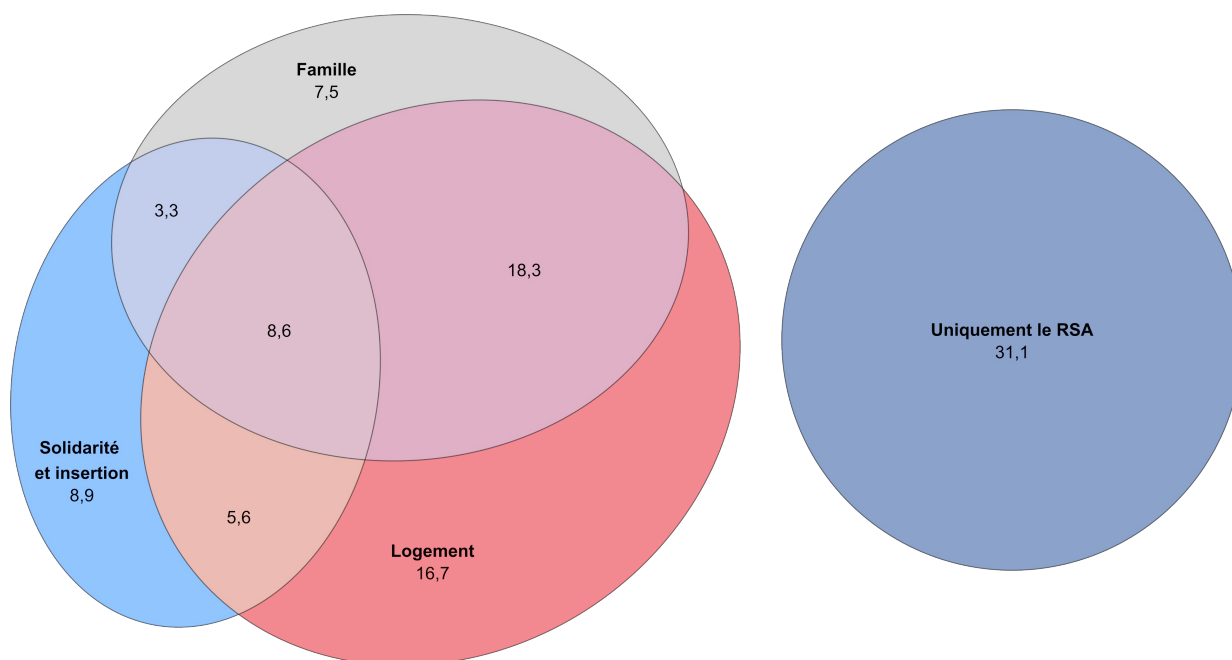
**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Eure-et-Loir hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► Encadré - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). Dans l'Eure-et-Loir, un tiers (31,1 %) des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (19,4 %) ► **figure**. Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (8,9 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent dans l'Eure-et-Loir consiste à cumuler le RSA avec à la fois au moins une **aide au logement** et au moins une **prestation familiale**. Dans le département, 18,3 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 26,0 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec uniquement des aides au logement (16,7 % des cas dans le département et 21,9 % au sein des QPV).

**Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf dans l'Eure-et-Loir (en %)**



**Lecture :** Fin décembre 2024, 31,1 % des foyers allocataires du RSA de l'Eure-et-Loir perçoivent uniquement le RSA, 8,9 % perçoivent en plus une autre aide de solidarité et insertion, 16,7 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ :** Eure-et-Loir. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source :** Fichiers Caf 2024.

# La moitié des bénéficiaires du RSA de l'Indre sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 5 740 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident dans l'Indre, soit 8,4 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. La moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. La moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## 5 740 bénéficiaires du RSA dans l'Indre

Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 5 740 **bénéficiaires du RSA** résident dans l'Indre. Parmi eux, 6,1 % ont moins de 25 ans (4,8 % en Centre-Val de Loire). Les bénéficiaires du RSA du département représentent 8,4 % de l'ensemble des bénéficiaires de la région Centre-Val de Loire. Cette proportion est similaire à celle des habitants du département âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la région (8,2 %). Dans l'Indre, les bénéficiaires du RSA ont perçu en moyenne 562 € par mois, soit 16 € de moins qu'en Centre-Val de Loire. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires.

## La moitié des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail

La moitié des bénéficiaires du RSA (50,7 %) résidant dans l'Indre sont déjà inscrits à France Travail fin décembre 2024. Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans le département, près des trois quarts (71,0 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (47,4 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail ► **figure 1**. Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont quatre fois moins nombreux (6,9 % contre 25,7 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE), la part d'inscrits à France Travail au 31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est légèrement plus élevée dans

ceux de Châteauroux (52 %) et de Le Blanc (51 %) ► **figure 2**. Cette part se trouve dans la moyenne régionale dans les CLPE d'Issoudun (49 %) et de La Châtre (47 %). Aucun des territoires de l'Indre n'a participé à l'expérimentation du RSA rénové préalable à la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi.

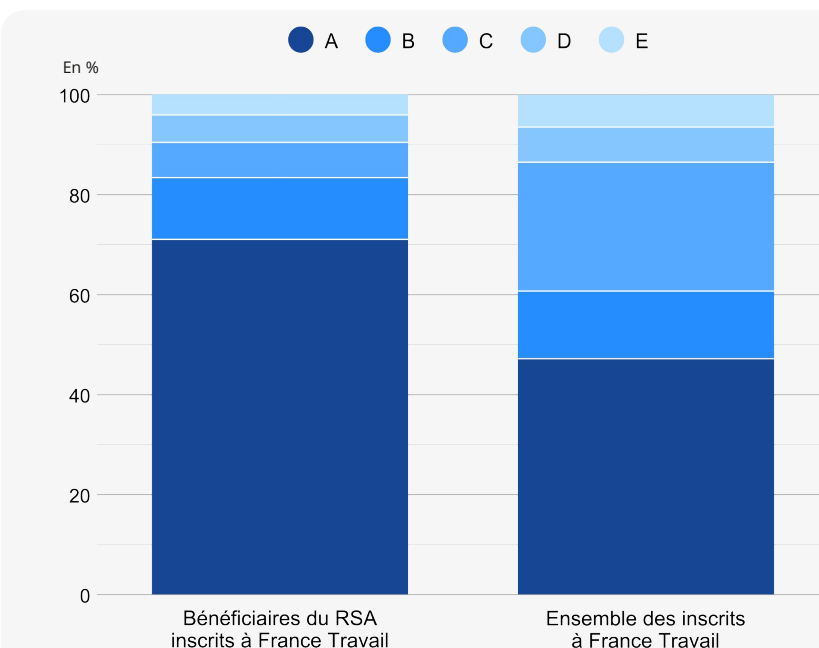
## Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en effet plus de freins à la recherche d'un

emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, dans l'Indre, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (46 % contre 56 %) ► **figure 3**. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription reste globalement stable avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse de dix-sept points au-delà.

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA sans enfant, en couple ou seuls, sont plus souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue lorsque le nombre d'enfants augmente : 55 % des bénéficiaires du RSA sans enfant à charge sont inscrits à France Travail contre 37 % parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

## ► 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail dans l'Indre



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Source :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Drets Centre-Val de Loire.



L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4**. En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Les trois quarts (73 %) des détenteurs d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus sont inscrits au 31 décembre 2024 contre moins de six sur dix (57 %) pour les peu ou pas diplômés. Au contraire, l'inscription à France Travail est moins fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi d'ouvrier. Dans le département, plus de six bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (63 %) sont inscrits à France Travail, contre cinq sur dix parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier qualifié (52 %).

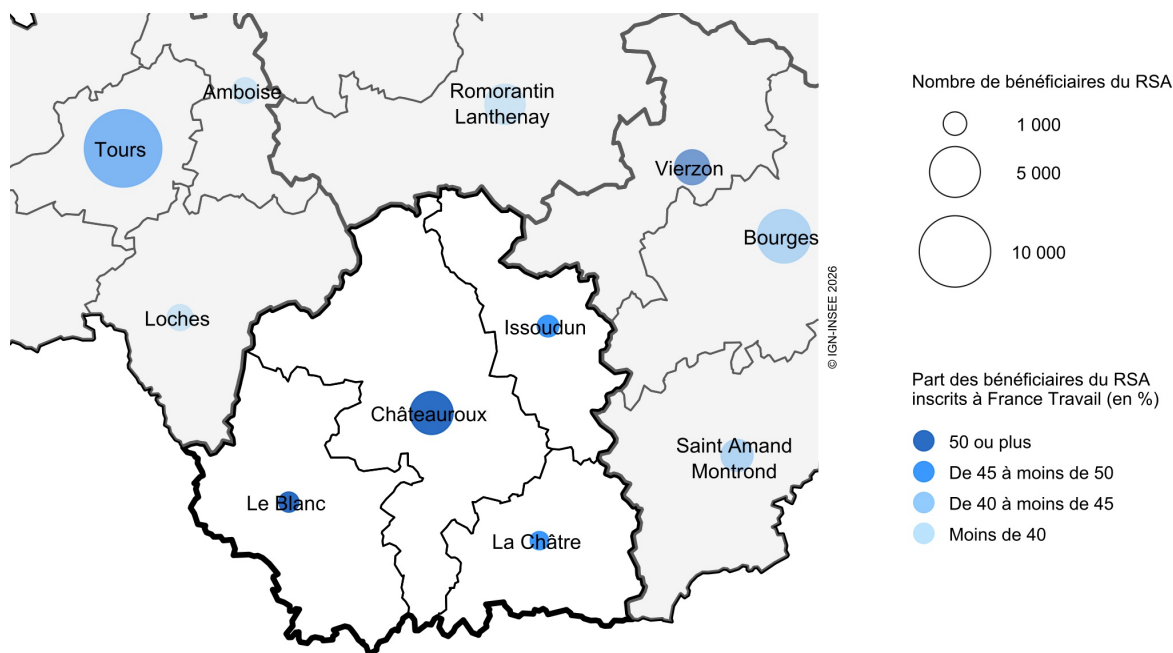
### Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

Dans l'Indre, 53,8 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 41,2 % des ménages du département. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (33,4 %), alors qu'elles représentent 44,7 % de l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans du département. Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent en effet 34,1 % des foyers allocataires du RSA, contre seulement 8,7 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales du département (92,6 % contre 78,9 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 41 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du département. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (48 %) qu'à l'échelle départementale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : dans l'Indre, le taux de pauvreté est de 66 % pour les premières contre 36 % pour les secondes. ●

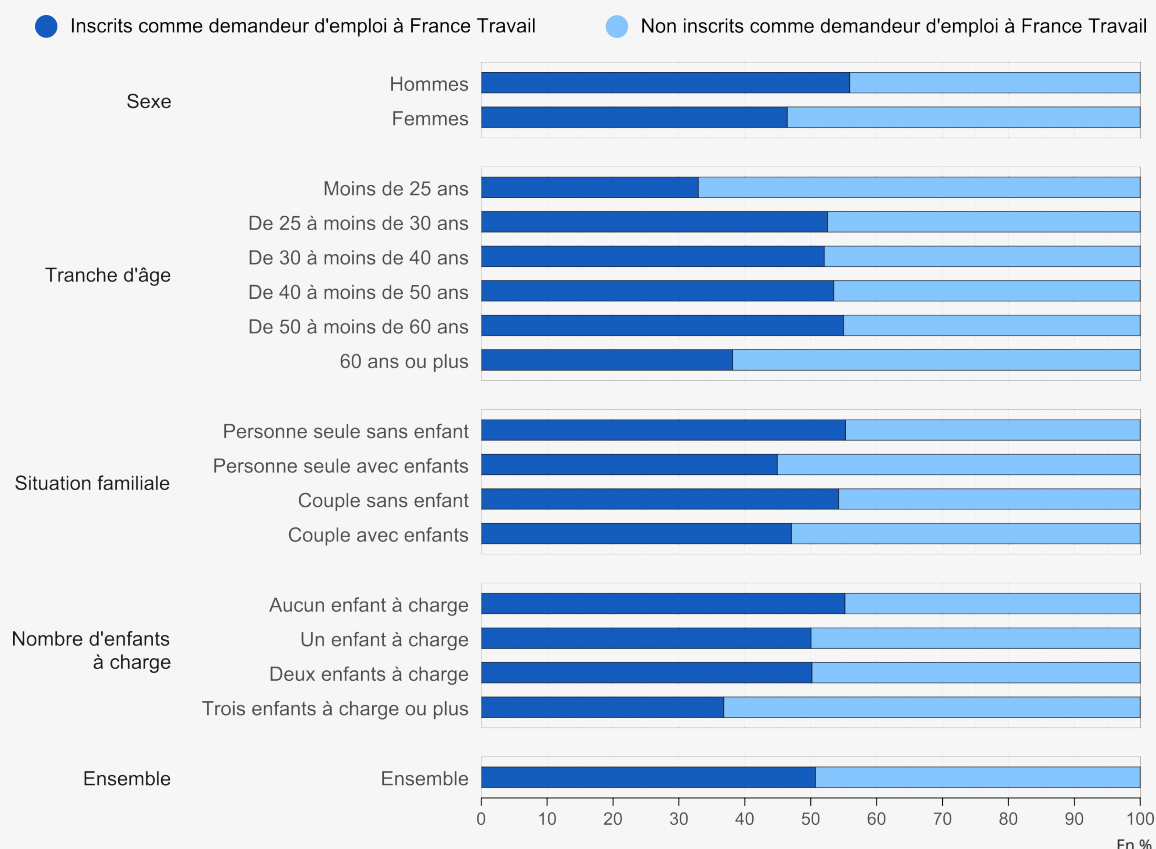
Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail par territoire de compétences de comité local pour l'emploi dans l'Indre



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

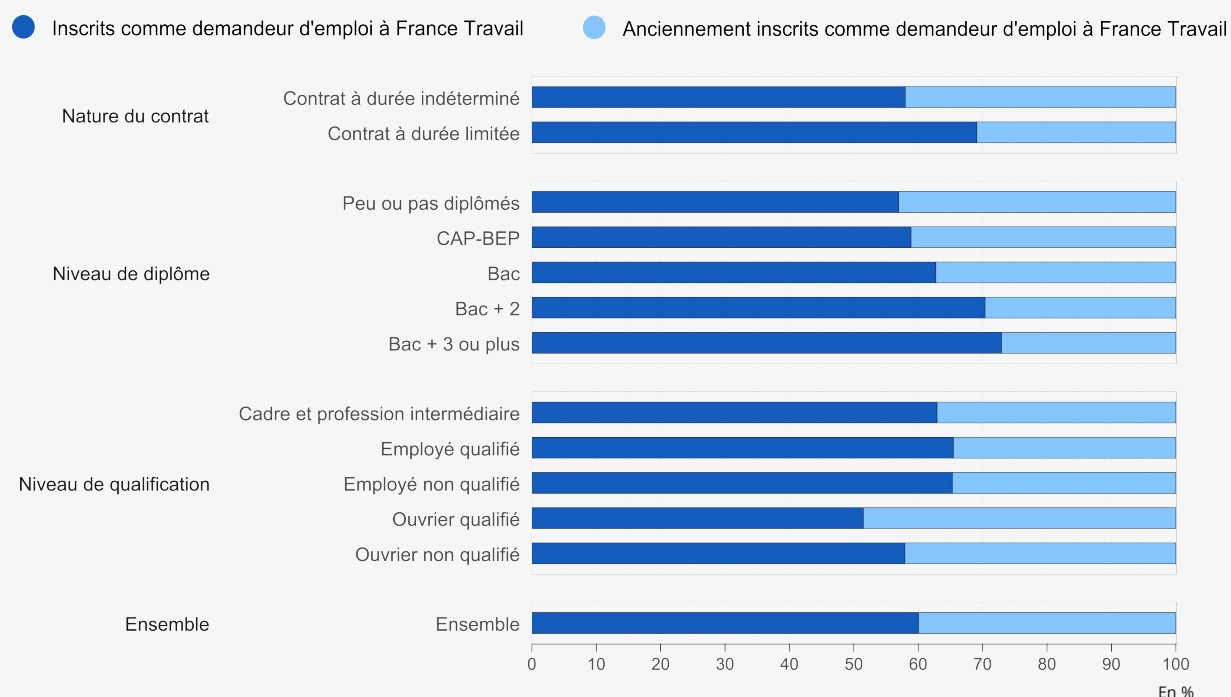
### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques dans l'Indre



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi dans l'Indre



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

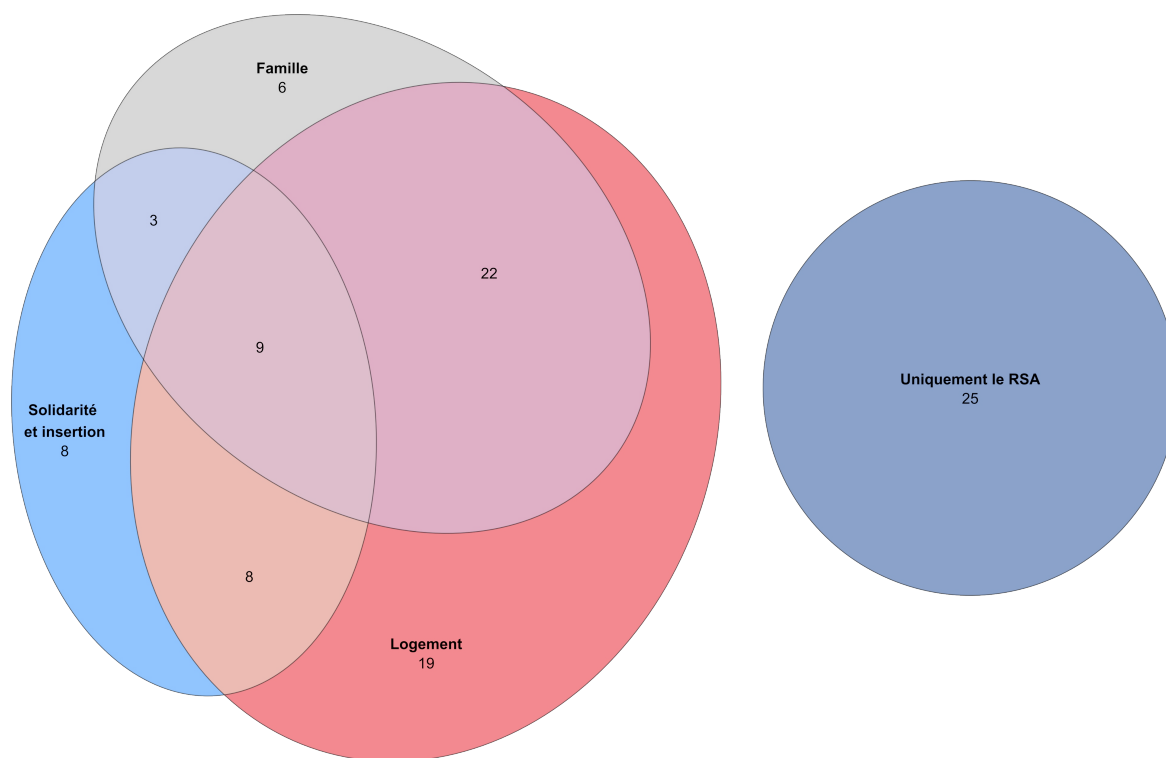


### ► Encadré - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). Dans l'Indre, un quart des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (11 %) ► **figure**.

Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (8 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent dans l'Indre consiste à cumuler le RSA avec à la fois au moins une **aide au logement** et au moins une **prestation familiale**. Dans le département, 22 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 37 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec uniquement des aides au logement (19 % des cas dans le département et 22 % au sein des QPV).

**Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf dans l'Indre (en %)**



**Lecture :** Fin décembre 2024, 25 % des foyers allocataires du RSA de l'Indre perçoivent uniquement le RSA, 8 % perçoivent en plus une autre aide de solidarité et insertion, 19 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ :** Indre. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source :** Fichiers Caf 2024.

# Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA de l'Indre-et-Loire sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 16 240 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident dans l'Indre-et-Loire, soit 23,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. Moins de la moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## 16 240 bénéficiaires du RSA dans l'Indre-et-Loire

Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 16 240 **bénéficiaires du RSA** résident dans l'Indre-et-Loire. Parmi eux, 4,8 % ont moins de 25 ans (4,8 % en Centre-Val de Loire). Les bénéficiaires du RSA du département représentent 23,8 % de l'ensemble des bénéficiaires de la région Centre-Val de Loire. Cette proportion est similaire à celle des habitants du département âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la région (23,8 %). Dans l'Indre-et-Loire, les bénéficiaires du RSA ont perçu en moyenne 577 € par mois, soit un montant similaire à celui de Centre-Val de Loire. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires.

## Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail

Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA (44,4 %) résidant dans l'Indre-et-Loire sont déjà inscrits à France Travail fin décembre 2024.

Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans le département, moins des trois quarts (71,4 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (45,2 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail ▶ **figure 1**. Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont quatre fois moins nombreux (7,0 % contre 28,2 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE), la part d'inscrits à France Travail au

31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est plus faible dans ceux de Loches (34,2 %), de Chinon (35,5 %) et d'Amboise (38,5 %) ▶ **figure 2**. Cette part se trouve dans la moyenne régionale dans le CLPE de Tours (47,6 %). Aucun des territoires de l'Indre-et-Loire n'a participé à l'expérimentation du RSA rénové préalable à la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi.

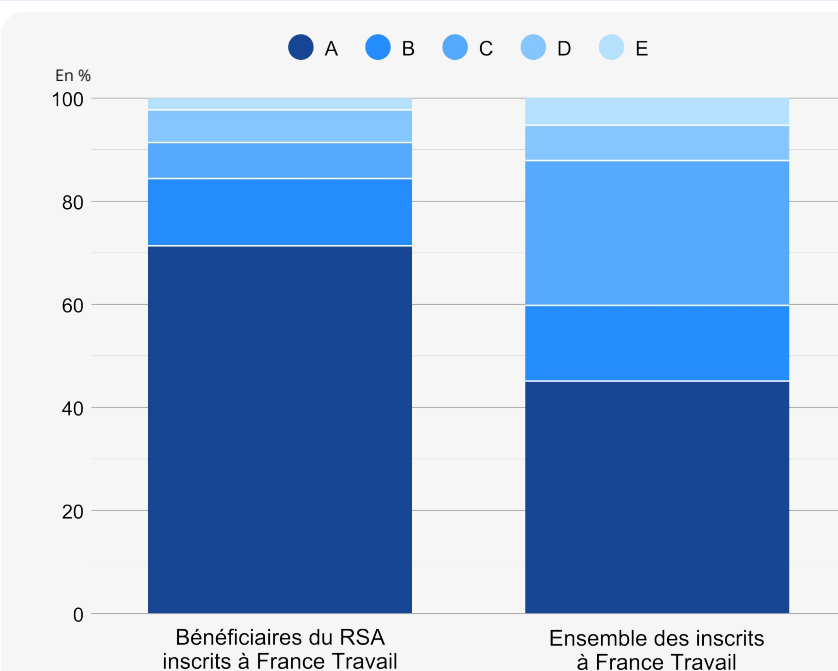
## Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des

bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en effet plus de freins à la recherche d'un emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, dans l'Indre-et-Loire, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (41,0 % contre 48,3 %) ▶ **figure 3**. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription reste globalement stable avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse de quatorze points au-delà.

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA en couple sont moins souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue également lorsque le nombre d'enfants augmente : 49,6 % des bénéficiaires du

## ▶ 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail dans l'Indre-et-Loire



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre-et-Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Source :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

RSA sans enfant à charge sont inscrits à France Travail contre 32,7 % parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4**. En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Près des trois quarts (71,7 %) des détenteurs d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus sont inscrits au 31 décembre 2024 contre la moitié (50,1 %) pour les peu ou pas diplômés. De même, l'inscription à France Travail est plus fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi avec un haut niveau de qualification. Dans le département, près de sept bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (67,3 %) sont inscrits à France Travail, contre cinq sur dix parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier qualifié (49,3 %).

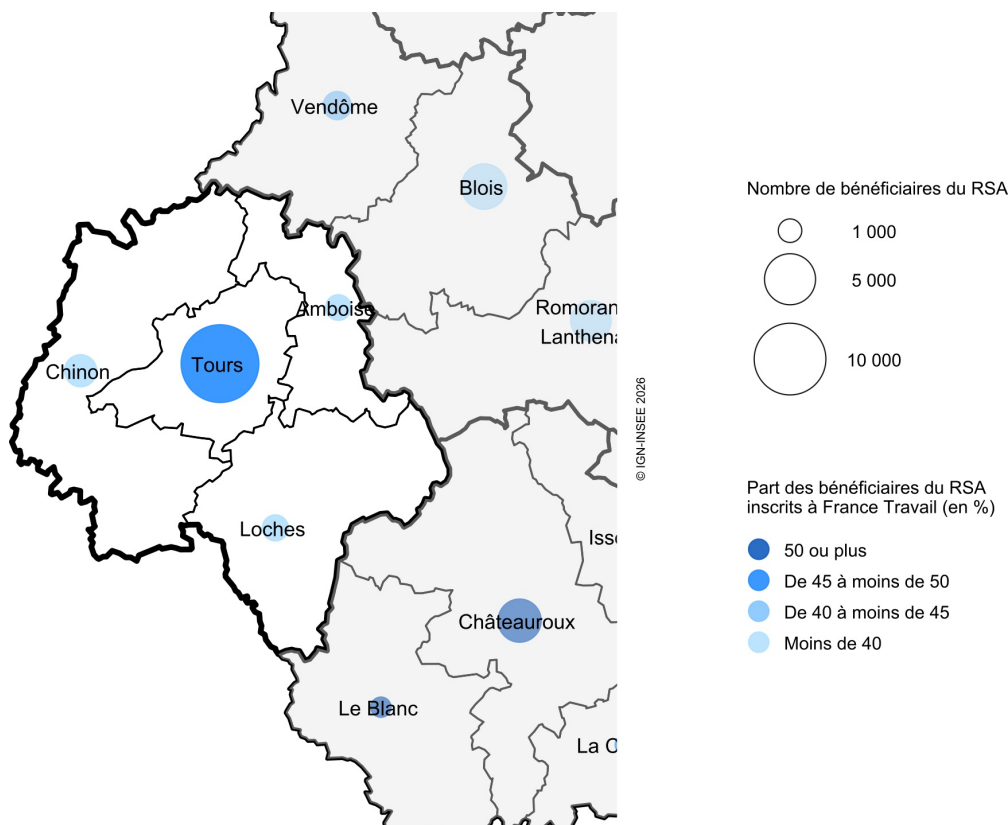
### Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

Dans l'Indre-et-Loire, 56,1 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 40,6 % des ménages du département. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (32,6 %), alors qu'elles représentent 45,7 % de l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans du département. Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent en effet 31,5 % des foyers allocataires du RSA, contre seulement 8,3 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales du département (92,8 % contre 79,1 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 43,8 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du département. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (43,0 %) qu'à l'échelle départementale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : dans l'Indre-et-Loire, le taux de pauvreté est de 57,1 % pour les premières contre 35,6 % pour les secondes. ●

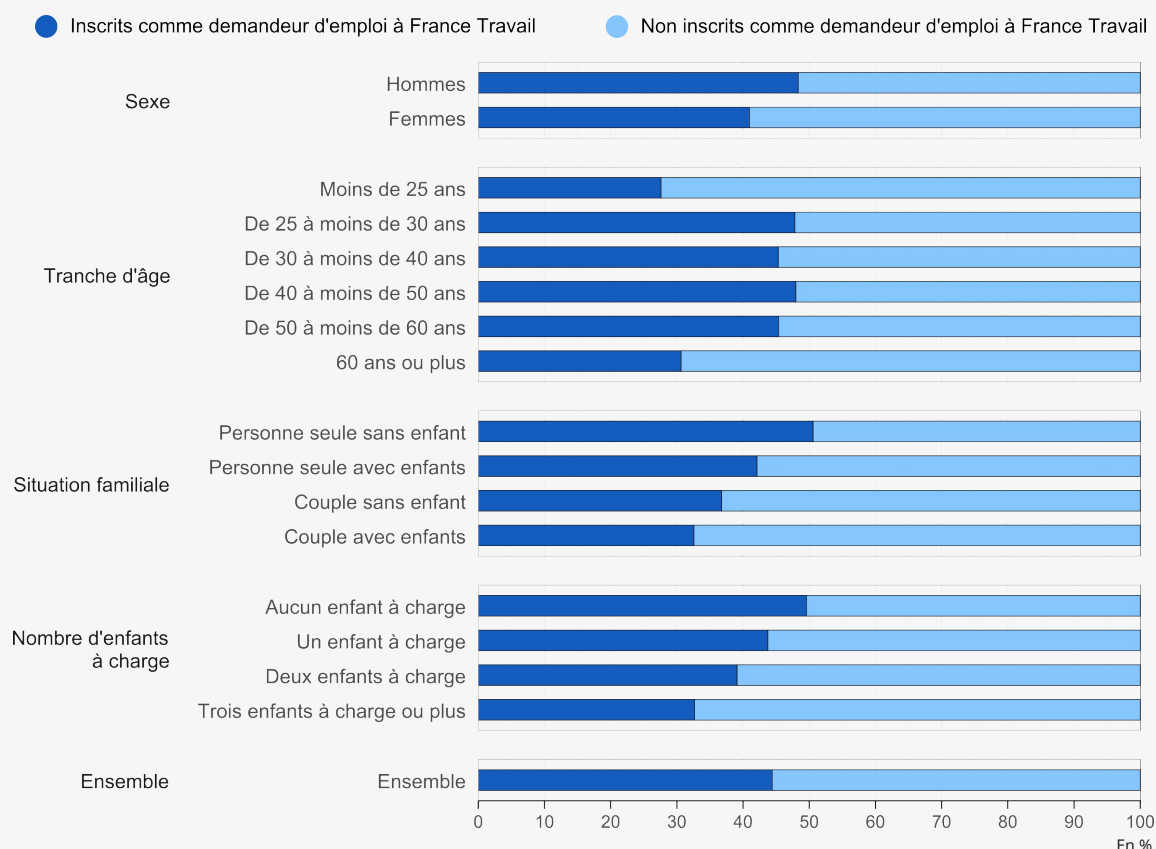
Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail par territoire de compétences de comité local pour l'emploi dans l'Indre-et-Loire



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre-et-Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

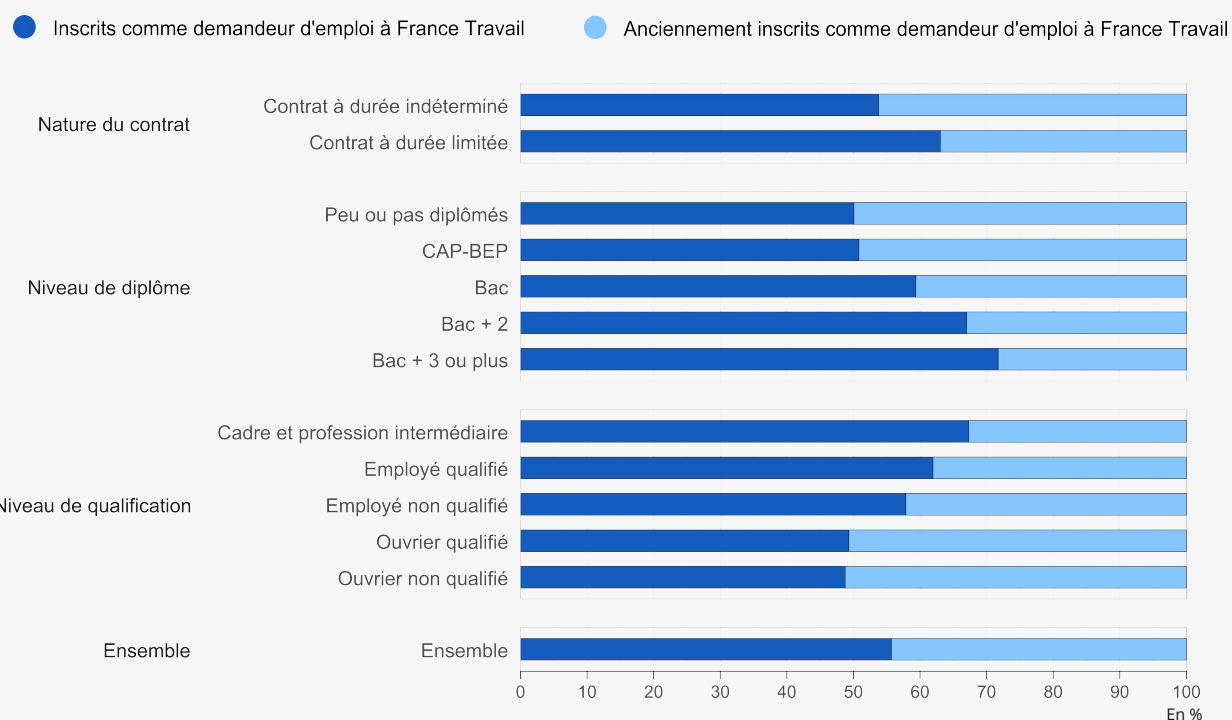
### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques dans l'Indre-et-Loire



**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre-et-Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi dans l'Indre-et-Loire



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

**Champ :** Bénéficiaires du RSA de l'Indre-et-Loire hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

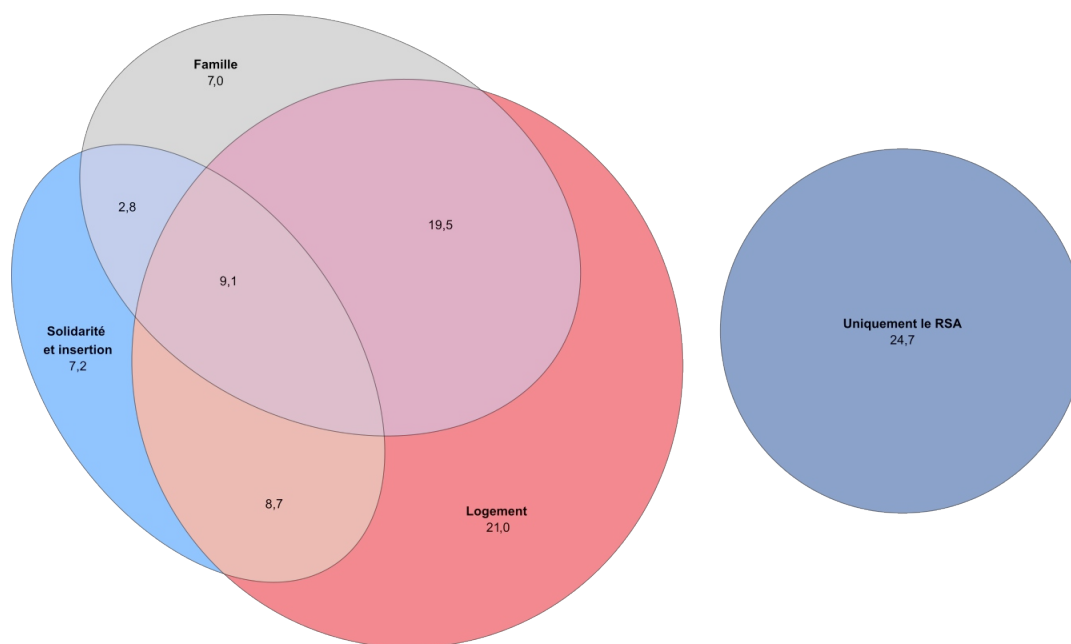
### ► Encadré - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). Dans l'Indre-et-Loire, un quart (24,7 %) des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (12,3 %)

#### ► figure.

Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (7,2 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent dans l'Indre-et-Loire consiste à cumuler le RSA avec au moins une **aide au logement**. Dans le département, 21,0 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 24,2 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec au moins une aide au logement et au moins une **prestation familiale**. (19,5 % des cas dans le département et 31,6 % au sein des QPV).

### Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf dans l'Indre-et-Loire (en %)



**Lecture :** Fin décembre 2024, 24,7 % des foyers allocataires du RSA de l'Indre-et-Loire perçoivent uniquement le RSA, 7,2 % perçoivent en plus une autre aide de solidarité et insertion, 21,0 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ :** Indre-et-Loire. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source :** Fichiers Caf 2024.

## Un tiers des bénéficiaires du RSA du Loir-et-Cher sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 8 550 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident dans le Loir-et-Cher, soit 12,5 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. Un tiers d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### 8 550 bénéficiaires du RSA dans le Loir-et-Cher

Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 8 550 **bénéficiaires du RSA** résident dans le Loir-et-Cher. Parmi eux, 5,3 % ont moins de 25 ans (4,8 % en Centre-Val de Loire). Les bénéficiaires du RSA du département représentent 12,5 % de l'ensemble des bénéficiaires de la région Centre-Val de Loire. Cette proportion est similaire à celle des habitants du département âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la région (12,6 %). Dans le Loir-et-Cher, les bénéficiaires du RSA ont perçu en moyenne 602 € par mois, soit 24 € de plus qu'en Centre-Val de Loire. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires.

### Un tiers des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail

Un tiers des bénéficiaires du RSA (31,5 %) résidant dans le Loir-et-Cher sont déjà inscrits à France Travail fin décembre 2024. Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans le département, trois quarts (70,8 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (45,1 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail **► figure 1**. Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont près de quatre fois moins nombreux (7,2 % contre 29,3 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE), la part d'inscrits à France Travail au 31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est plus faible dans ceux de Romorantin-Lanthenay (25,0 %) et de Blois

(33,2 %) **► figure 2**. Cette part est la plus élevée du département dans le CLPE de Vendôme (40,9 %). Les communautés de commune des Collines du Perche et Haut Vendômois, et du Romorantin et du Monestinois ont participé à partir de mars 2024 à l'expérimentation du RSA rénové préalable à la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi.

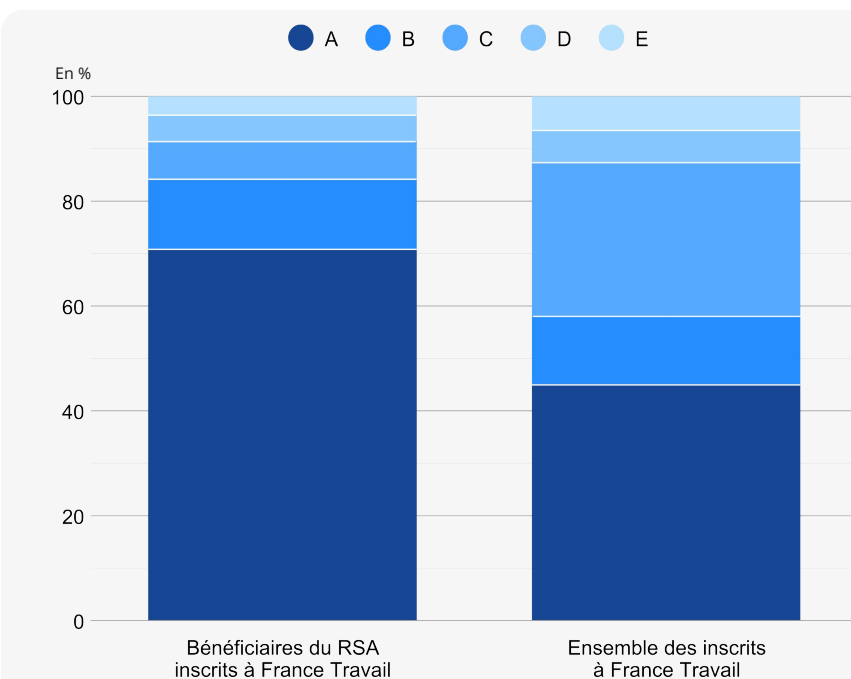
### Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en

effet plus de freins à la recherche d'un emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, dans le Loir-et-Cher, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (29,2 % contre 34,0 %) **► figure 3**. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription reste globalement stable avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse de sept points au-delà.

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA en couple sont moins souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue également lorsque le nombre d'enfants augmente : 37,0 % des bénéficiaires du RSA sans enfant à charge sont inscrits à France Travail contre 21,4 % parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

### ► 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail dans le Loir-et-Cher



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loir-et-Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Source :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.



L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4**. En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Près de sept détenteurs d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus sur dix (69 %) sont inscrits au 31 décembre 2024 contre quatre sur dix (39 %) pour les peu ou pas diplômés. De même, l'inscription à France Travail est plus fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi avec un haut niveau de qualification. Dans le département, près de sept bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (67 %) sont inscrits à France Travail, contre moins de quatre sur dix parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier qualifié (37 %).

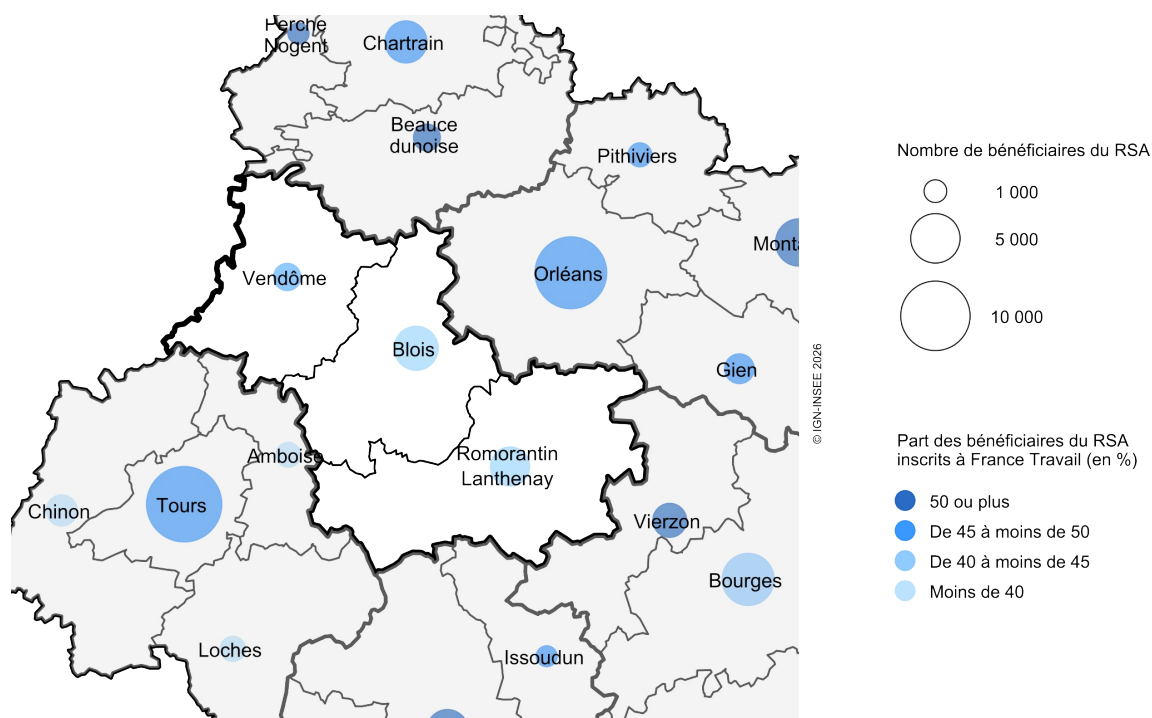
### Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

Dans le Loir-et-Cher, 53,5 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 37,7 % des ménages du département. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (31,4 %), alors qu'elles représentent 44,0 % de l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans du département. Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent en effet 29,9 % des foyers allocataires du RSA, contre seulement 8,3 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales du département (91,2 % contre 77,1 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 40,9 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du département. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (42,2 %) qu'à l'échelle départementale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : dans le Loir-et-Cher, le taux de pauvreté est de 60,2 % pour les premières contre 35,9 % pour les secondes. ●

Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

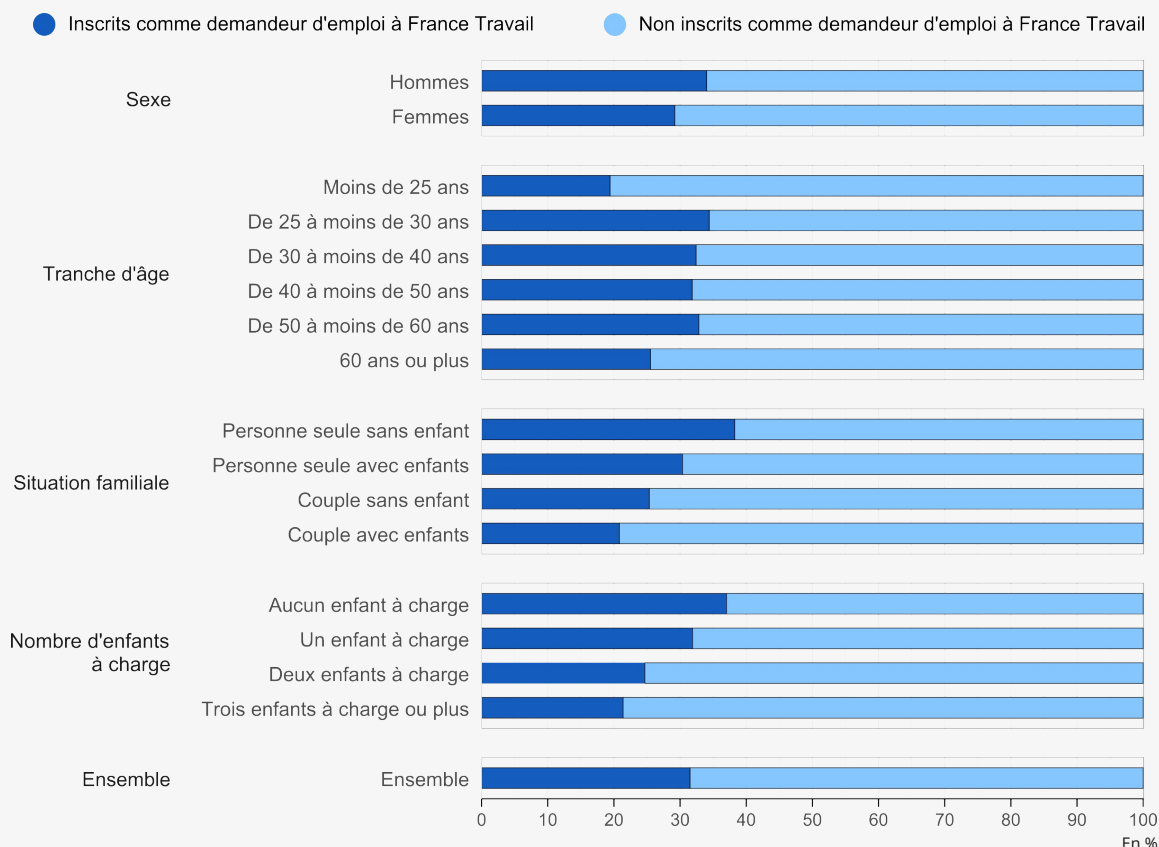
## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail par territoire de compétences de comité local pour l'emploi dans le Loir-et-Cher



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loir-et-Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.



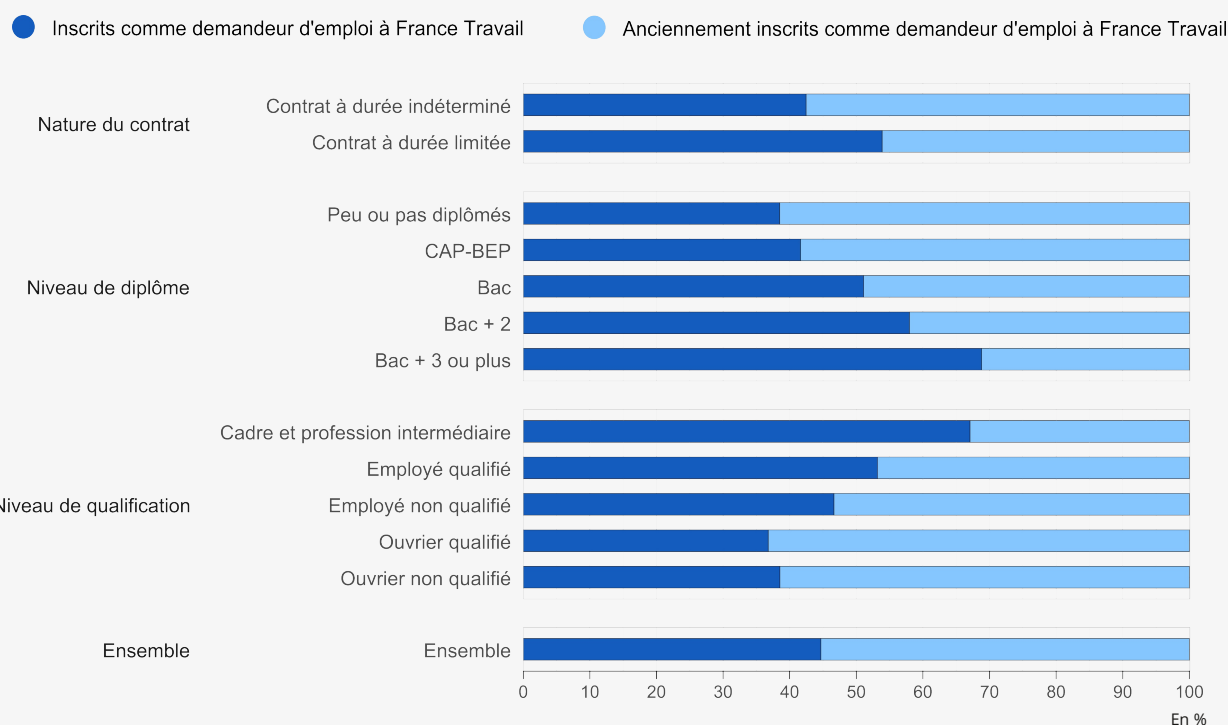
### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques dans le Loir-et-Cher



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loir-et-Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi dans le Loir-et-Cher



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loir-et-Cher hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.

**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

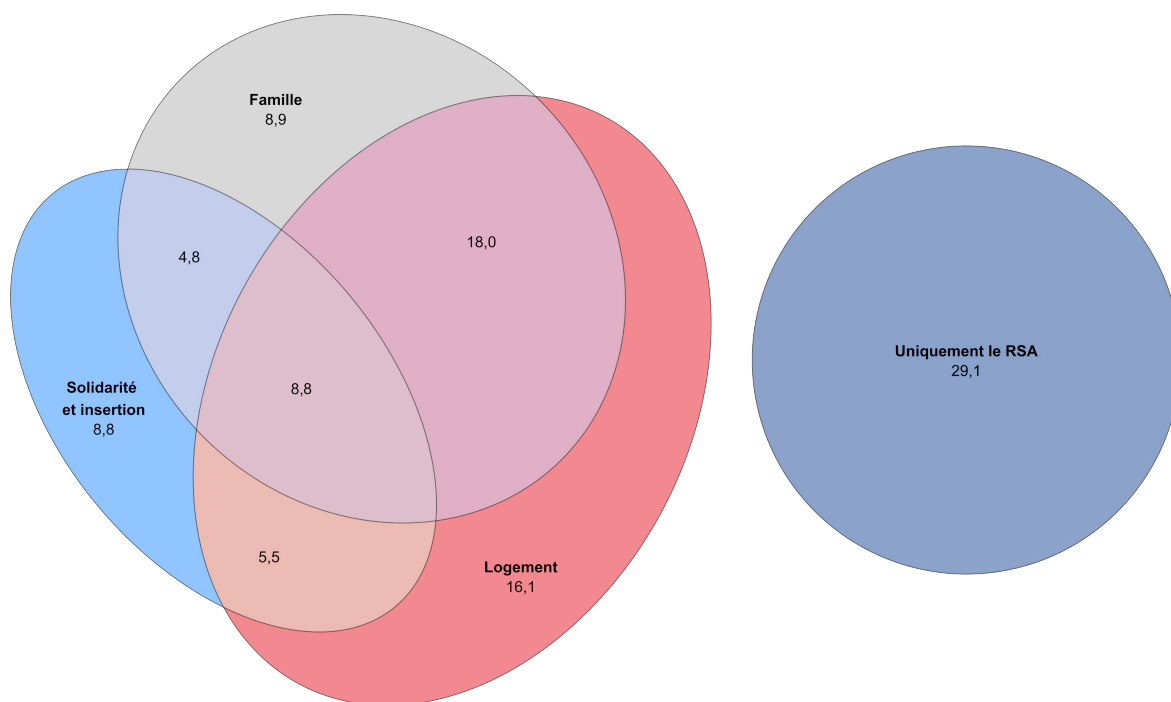
### ► Encadré - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). Dans le Loir-et-Cher, plus d'un quart (29,1 %) des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (14,0 %)

#### ► figure.

Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (8,8 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent dans le Loir-et-Cher consiste à cumuler le RSA avec à la fois au moins une **aide au logement** et au moins une **prestation familiale**. Dans le département, 18,0 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 33,4 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec uniquement des aides au logement (16,1 % des cas dans le département et 20,8 % au sein des QPV).

### Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf dans le Loir-et-Cher (en %)



**Lecture :** Fin décembre 2024, 29,1 % des foyers allocataires du RSA du Loir-et-Cher perçoivent uniquement le RSA, 8,8 % perçoivent en plus une autre aide de solidarité et insertion, 16,1 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ :** Loir-et-Cher. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source :** Fichiers Caf 2024.

## La moitié des bénéficiaires du RSA du Loiret sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 18 210 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident dans le Loiret, soit 26,7 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. La moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### 18 210 bénéficiaires du RSA dans le Loiret

Au 31 décembre 2024, avant la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 18 210 bénéficiaires du RSA résident dans le Loiret. Parmi eux, 4,0 % ont moins de 25 ans (4,8 % en Centre-Val de Loire). Les bénéficiaires du RSA du département représentent 26,7 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Centre-Val de Loire. Cette proportion est similaire à celle des habitants du département âgés de 25 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la région (26,9 %). Dans le Loiret, les bénéficiaires du RSA ont perçu en moyenne 573 € par mois, soit 5 € de moins qu'en Centre-Val de Loire. Ce montant varie en fonction de la composition et des ressources du foyer, entraînant des écarts entre les territoires.

### La moitié des bénéficiaires du RSA sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail

La moitié des bénéficiaires du RSA (50,3 %) résidant dans le Loiret sont déjà inscrits à France Travail fin décembre 2024. Ni la perception du RSA, ni l'inscription à France Travail n'impliquent une absence totale d'activité professionnelle. Parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, les bénéficiaires du RSA sont moins souvent en emploi que les non bénéficiaires. En effet, dans le département, trois quarts (72,3 %) des bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail le sont en **catégorie A**, contre moins de la moitié (46,9 %) pour l'ensemble des inscrits à France Travail ► **figure 1**. Réciproquement, les bénéficiaires du RSA sont près de quatre fois moins nombreux (7,6 % contre 29,3 %) à être inscrits en catégorie C (activité réduite de plus de 78 heures par mois).

À l'échelle des territoires de compétences des comités locaux pour l'emploi (CLPE), la part d'inscrits à France Travail au 31 décembre 2024 parmi les bénéficiaires du RSA est plus élevée dans celui de Montargis (60,2 %). Cette part se trouve

dans la moyenne régionale dans les CLPE de Gien (47,2 %), de Pithiviers (49,2 %) et d'Orléans (46,7 %) ► **figure 2**. Montargis a participé dès 2023 à l'expérimentation du RSA rénové préalable à la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi.

### Une inscription à France Travail moins fréquente quand les bénéficiaires du RSA ont des enfants

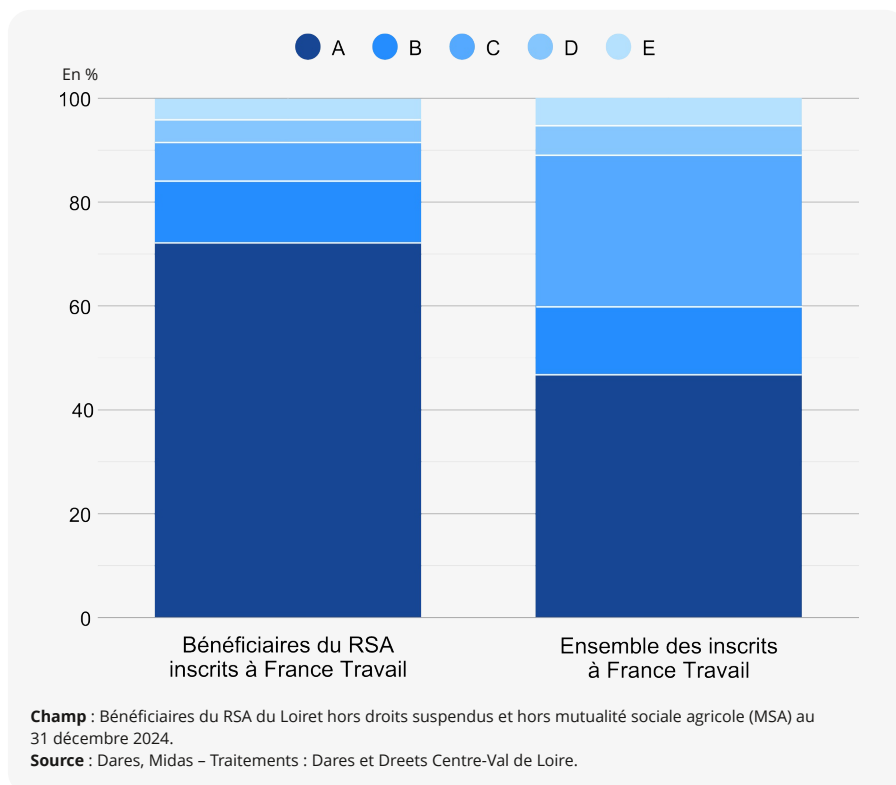
Au-delà de ces écarts entre territoires, la part d'inscrits à France Travail parmi les bénéficiaires du RSA dépend aussi fortement des caractéristiques des bénéficiaires du RSA. Certaines catégories de bénéficiaires du RSA rencontrent en effet plus de freins à la recherche d'un emploi ; ce qui peut entraîner une moindre inscription à France Travail. Ainsi, dans le

Loiret, les femmes bénéficiaires du RSA sont moins fréquemment inscrites à France Travail que les hommes (48,7 % contre 52,3 %) ► **figure 3**. Par ailleurs, après 25 ans, cette part d'inscription reste globalement stable avec l'âge jusqu'à 60 ans puis baisse de dix points au-delà.

S'agissant de la situation familiale, les bénéficiaires du RSA en couple sont moins souvent inscrits à France Travail que les autres. Cette inscription diminue également lorsque le nombre d'enfants augmente : 54,6 % des bénéficiaires du RSA sans enfant à charge sont inscrits à France Travail contre 41,7 % parmi ceux ayant trois enfants ou plus.

L'inscription à France Travail varie aussi en fonction des caractéristiques sociales des bénéficiaires du RSA et du niveau de

### ► 1. Catégorie d'inscription à France Travail des bénéficiaires du RSA par rapport à l'ensemble des inscrits à France Travail dans le Loiret



qualification de l'emploi qu'ils recherchent. La propension à s'inscrire augmente avec le niveau de diplôme ► **figure 4**. En effet, les bénéficiaires du RSA détenteurs d'un diplôme sont plus enclins à rechercher un emploi qui sera rémunérateur au-delà des prestations sociales ; ce qui les incite à s'inscrire à France Travail. Les trois quarts (73,0 %) des détenteurs d'un diplôme de niveau bac +3 ou plus sont inscrits au 31 décembre 2024 contre moins de six sur dix (58,1 %) pour les peu ou pas diplômés. De même, l'inscription à France Travail est plus fréquente lorsque le bénéficiaire du RSA recherche un emploi avec un haut niveau de qualification. Dans le département, sept bénéficiaires du RSA recherchant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire sur dix (71,3 %) sont inscrits à France Travail, contre moins de six sur dix parmi ceux qui recherchent un emploi d'ouvrier qualifié (55,3 %).

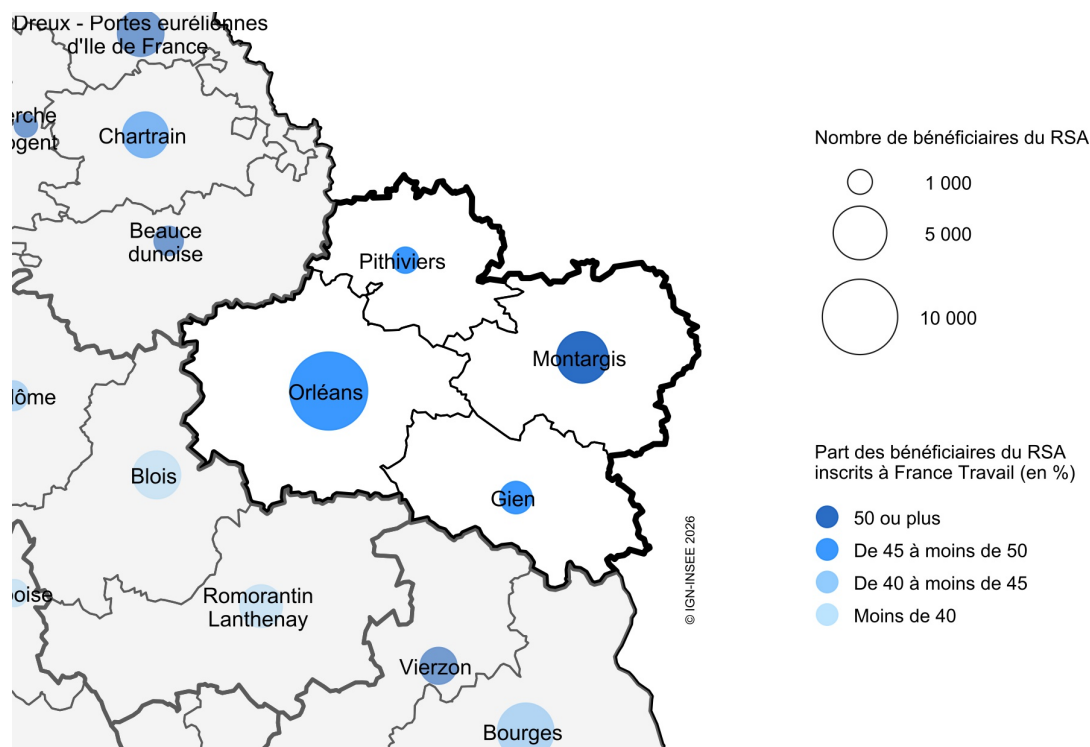
### Plus de la moitié des foyers allocataires du RSA sont des personnes seules

Dans le Loiret, 52,5 % des **foyers allocataires du RSA** sont constitués d'une personne seule fin décembre 2024, alors que celles-ci comptent pour 37,2 % des ménages du département. Parmi ces personnes seules allocataires du RSA, les femmes sont moins nombreuses (32,8 %), alors qu'elles représentent 44,2 % de l'ensemble des personnes seules âgées de 25 à 64 ans du département. Les familles monoparentales sont, elles aussi, plus fréquentes parmi les bénéficiaires du RSA. Elles représentent en effet 34,3 % des foyers allocataires du RSA, contre seulement 9,2 % de l'ensemble de la population. Contrairement aux personnes seules, le parent est plus souvent une femme au sein des foyers allocataires du RSA que dans l'ensemble des familles monoparentales du département (91,9 % contre 80,1 %).

Les personnes seules constituent le type de ménage le plus présent au sein des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Pour autant, dans les QPV, 41,6 % des foyers allocataires du RSA sont constituées d'une personne seule, soit une proportion inférieure à celle dans l'ensemble du département. À l'inverse, la part de familles monoparentales parmi les foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les QPV (44,3 %) qu'à l'échelle départementale. Au sein des QPV, la pauvreté est en effet encore plus marquée parmi les familles monoparentales que parmi les personnes seules : dans le Loiret, le taux de pauvreté est de 52,8 % pour les premières contre 31,4 % pour les secondes. ●

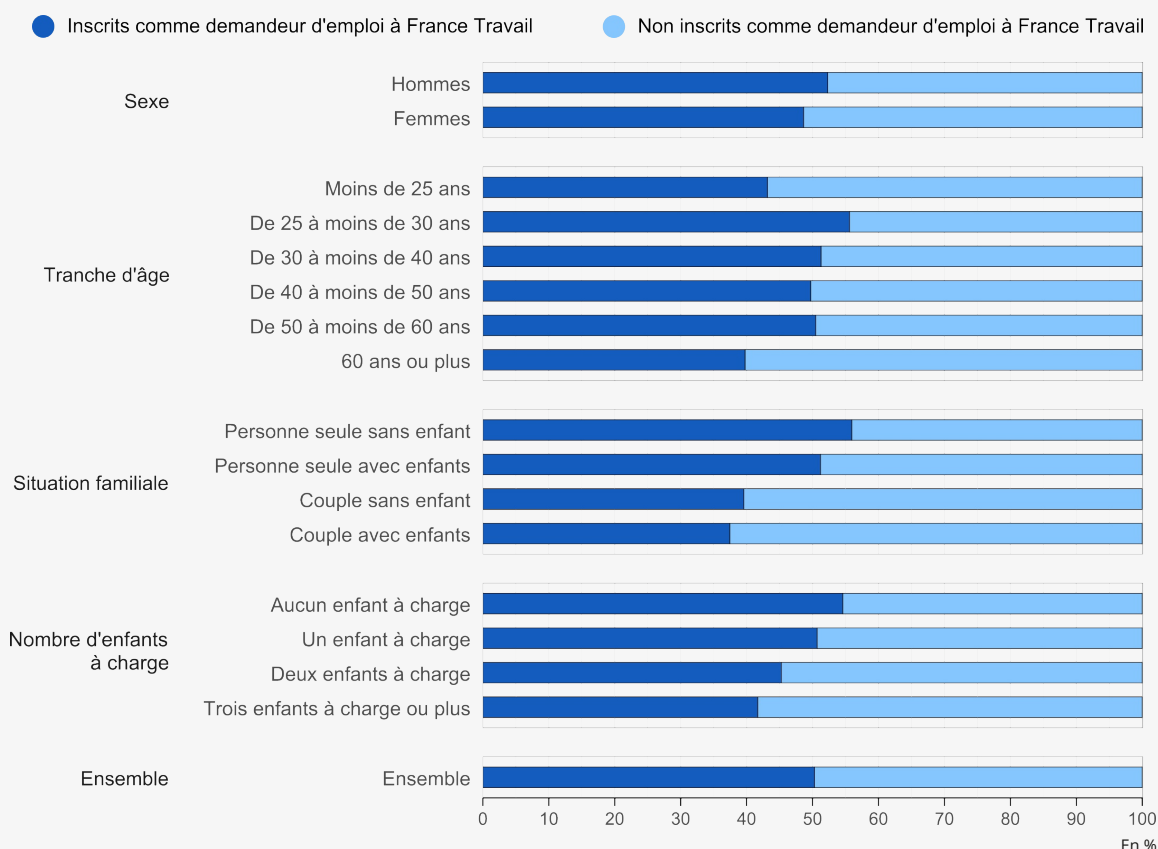
Olivier Diel, Audrey Plancq (Insee), Alexis Collard (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Cyril Seguin (France Travail)

## ► 2. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail par territoire de compétences de comité local pour l'emploi dans le Loiret



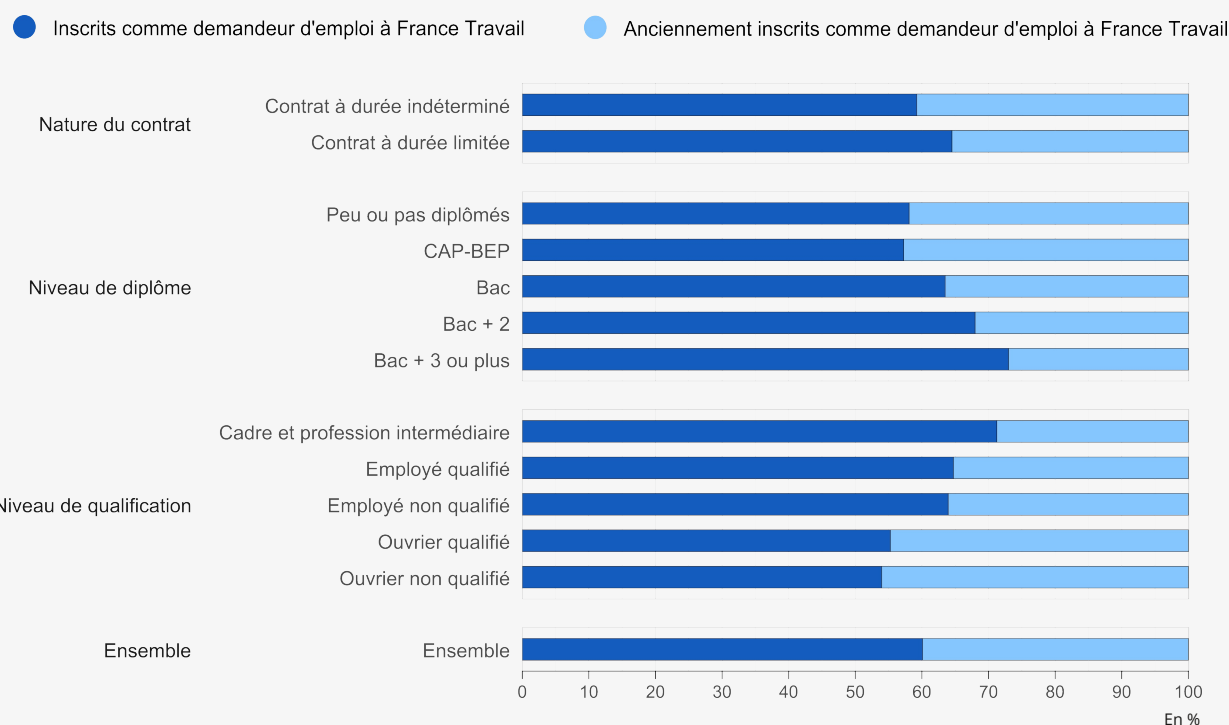
**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loiret hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 3. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon des caractéristiques socio-démographiques dans le Loiret



**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loiret hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA) au 31 décembre 2024.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

### ► 4. Part des bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail selon les critères de recherche d'emploi dans le Loiret



**Note :** Les critères de recherche d'emploi correspondent au niveau du poste recherché lors de l'inscription à France Travail. Ils sont donc uniquement connus pour les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi en décembre 2024 ou antérieurement.

**Champ :** Bénéficiaires du RSA du Loiret hors droits suspendus et hors mutualité sociale agricole (MSA), inscrits à France Travail en décembre 2024 ou antérieurement.  
**Sources :** Dares, Midas – Traitements : Dares et Dreets Centre-Val de Loire.

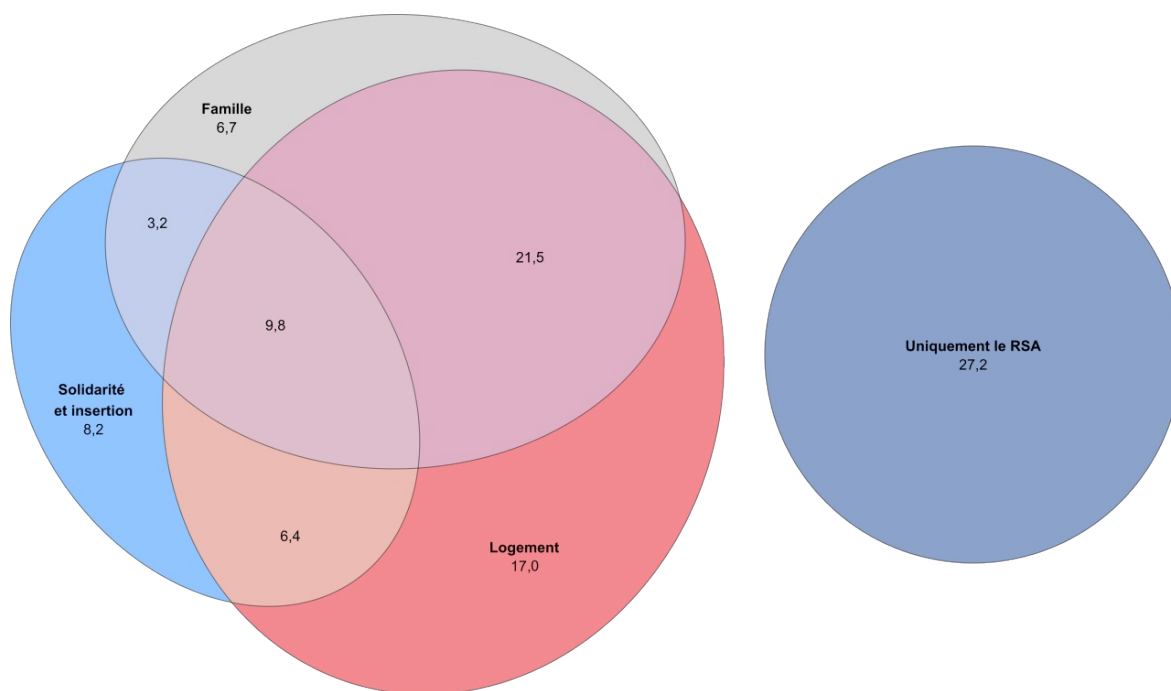
### ► Encadré - La multi-allocation des foyers allocataires du RSA

Les bénéficiaires du RSA peuvent cumuler d'autres prestations des caisses d'allocations familiales (Caf). Dans le Loiret, plus d'un quart (27,2 %) des foyers allocataires du RSA perçoivent uniquement le RSA. Au sein des QPV, cette part est plus faible (16,0 %)

#### ► figure.

Même si le RSA fait partie des **prestations de solidarité et d'insertion**, il n'est que rarement (8,2 % des foyers allocataires du RSA) complété par d'autres prestations de la même catégorie. Le cas le plus fréquent dans le Loiret consiste à cumuler le RSA avec à la fois au moins une **aide au logement** et au moins une **prestation familiale**. Dans le département, 21,5 % des foyers allocataires du RSA perçoivent une telle combinaison d'aides. Cette part atteint 31,6 % au sein des QPV. La deuxième combinaison la plus courante est l'association du RSA avec uniquement des aides au logement (17,0 % des cas dans le département et 21,0 % au sein des QPV).

### Part des foyers allocataires du RSA selon le cumul des types de prestations Caf dans le Loiret (en %)



**Lecture :** Fin décembre 2024, 27,2 % des foyers allocataires du RSA du Loiret perçoivent uniquement le RSA, 8,2 % perçoivent en plus une autre aide de solidarité et insertion, 17,0 % cumulent le RSA et au moins une aide au logement.

**Champ :** Loiret. Allocataires du RSA au 31 décembre 2024.

**Source :** Fichiers Caf 2024.

# Documentation

## ► Définitions

Le **revenu de solidarité active (RSA)** est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Bien que le RSA ne soit en principe accessible qu'à partir de 25 ans, il existe des dispositifs spécifiques permettant d'en bénéficier dès l'âge de 18 ans. Le RSA jeune actif, par exemple, permet aux jeunes de moins de 25 ans ayant, entre autres, travaillé au moins 3 214 heures au cours des trois dernières années, de bénéficier du RSA. Le RSA jeune parent ou le RSA parent isolé peut également être perçu sans condition d'âge.

Un **bénéficiaire du RSA** est un adulte membre d'un foyer percevant un montant non nul d'allocation à ce titre.

Un **foyer allocataire du RSA** est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et monétaire) et de l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s), et autre(s) personne(s) à charge).

Les **inscrits à France Travail** regroupent l'ensemble des personnes inscrites sur les listes de France Travail. Ils sont regroupés en différentes catégories selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité. Historiquement, ils sont classés en cinq catégories :

- **Catégorie A** : inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **Catégorie B** : inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **Catégorie C** : inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **Catégorie D** : inscrits non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, etc.), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- **Catégorie E** : inscrits non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Depuis janvier 2025, deux nouvelles catégories ont été créées :

- **Catégorie F** : personnes en parcours social ;
- **Catégorie G** : personnes en attente d'orientation.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** sont des territoires d'intervention de l'État et des collectivités territoriales définis par la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 dans l'objectif commun de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines. La liste actuelle des QPV en France métropolitaine est fixée par le décret n° 2024-806 du 13 juillet 2024.

Les prestations de **solidarité et insertion** comprennent le RSA, la prime d'activité et l'Allocation Adultes Handicapés (AAH).

Les **aides au logement** comprennent l'Aide Personnalisée au Logement (APL), l'Allocation de Logement Social (ALS) et l'Allocation de Logement Familiale (ALF).

Les **prestations familiales** comprennent la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), l'Allocation de rentrée scolaire, l'allocation familiale, le complément familial, l'allocation de soutien familiale et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapée.

## ► Sources

Les **fichiers allocataires Caf** portent sur l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation légale au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois au cours de l'année.

**Midas (Minima sociaux, droits d'assurance chômage et parcours salariés)** est un appariement de données administratives mené par le service statistique du Ministère du travail et de l'emploi (Dares), en collaboration avec la Cnaf et France Travail. Cet appariement porte sur le champ exhaustif des demandeurs d'emploi qui ont été inscrits à France Travail au moins une fois depuis le 1er janvier 2017 complété par l'ensemble des foyers bénéficiaires de minima sociaux (RSA, prime d'activité, AAH) depuis cette même date. Cet appariement permet de reconstituer les trajectoires professionnelles des allocataires de l'Assurance-chômage et des minima sociaux, afin notamment de pouvoir chiffrer de manière précise les effets de la réforme de l'Assurance-chômage initiée en 2019 et d'étudier le retour et l'insertion dans l'emploi des demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux.



### ► Pour en savoir plus

- **Ancelin G., Fontès-Rousseau C., Lardellier R.**, "Une approche de la précarité en Occitanie – Le revenu de solidarité active", *Insee Dossier Occitanie n° 25*, juin 2025.
- **Martinez A.**, "Politique de la ville et prestations de la Caf en 2023 – 1,8 million de foyers allocataires en quartier prioritaire", *Insee Focus n°348*, février 2025.
- **Guillermin G., Mongrue P., Presotto J.**, "Bénéficiaires du RSA et inscription à France Travail : profil et situation". *Dares Focus n°54*, septembre 2024.
- **Brendier J., Huault L.**, "En 2023, le nombre d'allocataires normands des prestations d'insertion et de soutien à l'activité diminue", *Insee Flash Normandie n°145*, octobre 2024.
- **Boulogne N., Crenner E.**, "Plus de deux Grand-Estois sur cinq bénéficient d'une prestation des Caisses d'allocations familiales", *Insee Analyses Grand Est n°212*, février 2026.
- **Castelain E., Guérin V.**, "La situation sur le marché du travail des bénéficiaires du RSA à fin 2024", *Insee Analyses n°108*, avril 2025.
- **Cohen C.**, "Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'impact social de la crise sanitaire s'estompe plus rapidement que dans les autres territoires", *Insee Focus n°277*, octobre 2022.
- **Gayet C.**, "Non-recours au RSA : plus d'un tiers des foyers éligibles ne le percevaient pas fin 2021", *Études et Résultats n°1370*, mai 2026.
- **Potin-Finette A., Ménard B.**, "Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, 57 quartiers prioritaires de la ville sont situés en Centre-Val de Loire", *Insee Flash Centre-Val de Loire n°82*, août 2024.
- **Domingo P.**, "Revenu de solidarité active des hommes et des femmes : des caractéristiques d'emploi différenciées", *CNAF L'essentiel n°145*, avril 2014.
- **Breda T. et al.**, "Évaluation quantitative de l'expérimentation de l'accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA", *Dares, Document d'études n°288*, juin 2026.

# Moins de la moitié des bénéficiaires du RSA du Centre-Val de Loire sont inscrits à France Travail fin décembre 2024

## Insee Dossier Centre-Val de Loire n°15

Juillet 2026

Fin décembre 2024, avant la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 68 300 bénéficiaires du revenu de solidarité active résident en Centre-Val de Loire, soit 3,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA de France métropolitaine. Moins de la moitié d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emploi à France Travail. Cette inscription des bénéficiaires du RSA varie en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques : les hommes sont plus souvent inscrits à France Travail, tout comme les personnes sans enfants à charge. La moitié des foyers allocataires du RSA sont constitués d'une personne seule. La part des familles monoparentales bénéficiant du revenu de solidarité active est également élevée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://insee.fr)



ISSN : 2262-9238  
REF. Insee Dossier Centre-Val de Loire  
n°15  
Juillet 2026